



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

Distr. générale
13 janvier 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 74/562 du 22 juillet 2020, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires au débat général et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées dans l'après-midi du jeudi 24 septembre 2020, à la 9^e séance de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.9). Le document A/75/592 et ses additifs 1 à 11 contiennent les déclarations faites à l'Assemblée générale, de la 4^e à la 15^e séance (A/75/PV.4 – A/75/PV.15).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.

21-00391 (F)



Document adapté

Merci de recycler



Azerbaïdjan (voir aussi A/75/PV.9, annexe I)

Allocution de M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Je félicite le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, M. Volkan Bozkir, pour son élection. Nous nous sommes réjouis de l'élection d'un représentant de la Turquie, pays frère, à un poste aussi éminent. Vous pouvez être sûr que l'Azerbaïdjan ne ménagera aucun effort pour vous apporter son soutien dans cette entreprise responsable et honorable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 postule qu'« il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable ». Pour parvenir à une paix et une sécurité internationales durables, il doit être mis fin à l'occupation. Le respect des normes et des principes du droit international et la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU doivent être assurés.

Près de 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan reste sous occupation de l'Arménie depuis près de 30 ans. L'Arménie a utilisé la force militaire contre l'Azerbaïdjan, en violation brutale de la Charte des Nations Unies, et a occupé le Haut-Karabakh et sept autres régions de l'Azerbaïdjan. Plus d'un million d'Azerbaïdjanais sont devenus des réfugiés et des personnes déplacées.

L'Arménie a procédé au nettoyage ethnique de la population azerbaïdjanaise dans les territoires occupés. Tous les Azerbaïdjanais ont été expulsés par la force des territoires occupés. L'Arménie a commis un certain nombre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité contre des civils azerbaïdjanais. L'Arménie a établi le régime criminel et terroriste fantoche dans ces territoires pour cacher sa responsabilité dans l'occupation de nos terres.

L'Arménie a commis le génocide de Khodjaly en 1992, tuant 613 résidents pacifiques de Khodjaly, dont 106 femmes et 63 enfants. Plus de 10 pays ont reconnu le génocide de Khodjaly.

Quatre résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU exigent le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces armées arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

Dans certains cas, les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ont été appliquées quelques jours. Cependant, l'Arménie continue de traiter par le mépris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU depuis près de 30 ans. Des sanctions internationales doivent être imposées à l'Arménie en tant qu'État agresseur.

En violation flagrante des normes du droit international, l'Arménie met en œuvre une politique d'implantation illégale dans les territoires occupés. Alors que la communauté internationale, y compris l'Azerbaïdjan, se concentre sur l'élimination des conséquences de l'explosion de Beyrouth, l'Arménie abuse de la situation en installant des Libanais d'origine arménienne dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

Cette implantation illégale constitue une violation flagrante du droit international, notamment de la Convention de Genève de 1949. C'est un crime de guerre. L'implantation illégale dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan ne peut avoir aucun effet juridique.

Le patrimoine culturel du peuple azerbaïdjanais sur le territoire de l'Arménie actuelle a été démoli et pillé. L'Arménie a également détruit tous les monuments historiques et religieux azerbaïdjanais dans les territoires occupés. L'objectif est d'y effacer toute trace azerbaïdjanaise.

L'Arménie exploite illégalement les ressources naturelles et utilise les réserves d'eau pour créer une crise environnementale artificielle dans les territoires occupés. L'Arménie extrait l'or et d'autres métaux et minéraux précieux des terres occupées de l'Azerbaïdjan et les exporte vers les marchés internationaux. Il s'agit d'un système d'activités commerciales illégales et de blanchiment d'argent.

Les sociétés internationales qui exploitent illégalement les ressources naturelles de l'Azerbaïdjan dans les territoires occupés seront légalement responsables si elles ne mettent pas immédiatement fin à leurs activités illicites. L'Azerbaïdjan a déjà commencé à prendre des mesures juridiques contre les personnes et les entreprises qui exploitent illégalement nos ressources naturelles dans les terres occupées.

L'Arménie prend délibérément pour cible la population civile et se livre à des provocations le long de la ligne de contact et de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

En avril 2016, l'Arménie a lancé une attaque militaire de grande envergure contre l'Azerbaïdjan. À la suite de cette attaque, six civils azerbaïdjanais, dont un enfant, ont été tués, 26 civils ont été blessés.

Les forces armées d'Azerbaïdjan ont pris des contre-mesures et ont libéré une partie des territoires occupés.

L'attaque délibérée menée par l'Arménie en 2017 a entraîné la mort de Zahra Guliyeva, âgée de 2 ans, et de sa grand-mère.

Le 12 juillet 2020, l'Arménie a perpétré une nouvelle provocation le long de la frontière de l'État. Nos militaires et un civil de 76 ans ont été tués par le bombardement d'artillerie du district de Tovuz en Azerbaïdjan, tandis que des dommages importants ont été causés aux infrastructures civiles.

Le but de cette provocation de l'Arménie était de créer une nouvelle source de tension dans la région, de mettre de côté la question de l'occupation par l'Arménie des territoires de l'Azerbaïdjan, d'impliquer des tiers dans le conflit et de nuire aux projets d'infrastructures stratégiques de l'Azerbaïdjan. Ils ont également tenté de détourner l'attention de la population des problèmes socio-économiques croissants en Arménie.

Pendant, l'Azerbaïdjan a riposté avec détermination, et l'Arménie n'a atteint aucun de ces objectifs. L'Arménie a connu une nouvelle défaite militaire. L'Arménie a fait appel à l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) pour obtenir une assistance militaire, admettant ainsi sa défaite.

Récemment, un groupe de sabotage arménien a tenté de pénétrer par la ligne de contact. Le chef de ce groupe a été arrêté par des militaires azerbaïdjanais le 23 août de cette année. Il a avoué que le groupe prévoyait de commettre des actes de terreur contre les militaires et les civils azerbaïdjanais.

Le Gouvernement arménien a rejeté la proposition de l'Azerbaïdjan d'échanger tous les prisonniers selon le principe « tous pour tous ». Les civils azerbaïdjanais

Dilgam Asgarov et Shahbaz Guliyev, qui se sont rendus sur les tombes de leurs parents dans les territoires occupés, ont été pris en otage et torturés. Ils sont maintenus en captivité depuis plus de six ans.

Les prétendues « élections » de mars dernier dans les territoires occupés d'Azerbaïdjan ont été une nouvelle provocation. Ces prétendues « élections », comme les précédentes, ont été fermement condamnées et rejetées par la communauté internationale, notamment par les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne, le Parlement européen et d'autres.

La présence illégale des forces armées d'Arménie dans les terres occupées de l'Azerbaïdjan demeure une menace majeure pour la paix et la sécurité régionales. L'Arménie tente de faire dérailler le processus de paix sous la médiation des coprésidents du Groupe de Minsk. L'objectif poursuivi par l'Arménie est de maintenir le statu quo actuel d'occupation et d'annexer les territoires occupés. Contrairement à l'engagement constructif de l'Azerbaïdjan, le Premier Ministre arménien sape délibérément le format et la substance du processus de négociation. Sa déclaration selon laquelle « le Karabakh est l'Arménie » porte gravement atteinte au processus de négociation. Nous avons rejeté les sept conditions inacceptables et sans fondement qu'il a imposées à l'Azerbaïdjan. Nous n'avons posé qu'une seule condition pour parvenir à la paix. Les forces armées d'Arménie doivent se retirer de tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Le monde entier reconnaît que le Haut-Karabakh fait partie intégrante de l'Azerbaïdjan.

Le Premier Ministre arménien a annoncé la création d'une milice civile, dont les dizaines de milliers de membres seront contraints de mener des actions militaires contre l'Azerbaïdjan. Le Ministre de la défense arménien appelle à une « nouvelle guerre pour de nouveaux territoires ». L'Arménie menace l'Azerbaïdjan de frapper ses grandes villes, ses infrastructures civiles essentielles telles que le réservoir d'eau de Mingachevir et le terminal de Sangachal, qui est l'un des plus grands terminaux pétroliers et gaziers du monde situé près de Bakou et qui assure la sécurité énergétique de dizaines de pays.

L'Arménie recrute et utilise des mercenaires et des terroristes de différents pays contre l'Azerbaïdjan. L'Arménie est un État qui parraine le terrorisme. L'Arménie a commis plus de 30 actes de terreur en Azerbaïdjan. Nous disposons d'informations crédibles sur la présence de l'organisation terroriste arménienne ASALA dans les territoires occupés.

Les terroristes arméniens ont tué 24 diplomates turcs. Varuzhan Karapetian, membre de l'organisation terroriste ASALA qui a commis un acte de terreur tuant de nombreuses personnes de différentes nationalités à l'aéroport d'Orly à Paris, a ensuite été extradé vers l'Arménie puis gracié par le Président arménien. Ce terroriste a été traité comme un héros en Arménie.

Récemment, l'Arménie a adopté sa doctrine militaire agressive et offensive et sa stratégie de sécurité nationale. La stratégie de sécurité nationale contient des idées racistes, chauvines et « azerbaïdjanophobes ».

La glorification du nazisme est la politique d'État de l'Arménie. Le général nazi Garegin Nzhdeh a été transformé en « héros national ». Après la Seconde Guerre mondiale, il a été détenu et condamné à 25 ans de prison, et il est mort en prison. Un monument de près de 6 mètres de haut a été construit à la mémoire de Nzhdeh au centre de la capitale de l'Arménie. Les membres d'un certain nombre d'organisations terroristes arméniennes comme l'ASALA sont glorifiés dans ce pays.

Les déclarations hostiles, azerbaïdjanophobes et les provocations des dirigeants arméniens montrent que l'Arménie se prépare à une nouvelle agression contre

l'Azerbaïdjan. Nous appelons les Nations Unies et la communauté internationale à exhorter l'Arménie à s'abstenir de toute nouvelle agression militaire.

Les dirigeants politico-militaires de l'Arménie porteront l'entière responsabilité des provocations et de l'escalade des tensions.

Malheureusement, l'activité des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE n'a pas encore donné de résultats. Les négociations ne doivent pas être menées uniquement pour le plaisir de négocier, elles doivent être ciblées et avoir un sens.

Les Présidents des pays coprésidant le Groupe de Minsk – France, Russie et États-Unis – ont souligné dans leurs déclarations que le statu quo est inacceptable. Nous nous félicitons de ces déclarations, mais les déclarations ne suffisent pas. Nous avons besoin d'actions.

Notre implication dans le processus de négociation depuis près de 30 ans est une démonstration claire de notre engagement en faveur de la paix. Les 11 membres du Groupe de Minsk devraient tous être activement impliqués dans le processus.

Conformément à la résolution 853 (1993) du Conseil de sécurité de l'ONU, un calendrier actualisé de retrait des forces armées arméniennes des territoires azerbaïdjanais occupés doit être préparé. Les institutions compétentes de l'ONU doivent contribuer à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et au retour des personnes déplacées azerbaïdjanaises sur leurs terres natales. Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas spécifiques à une période donnée. Ces résolutions sont valables jusqu'à ce qu'elles soient mises en œuvre. Une mauvaise interprétation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU est inacceptable.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan doit être résolu sur la base de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan. L'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan n'a jamais été et ne sera jamais un sujet de négociations. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan doivent être entièrement rétablies. Le Haut-Karabakh est une terre azerbaïdjanaise ancienne et historique. Le Karabakh est l'Azerbaïdjan.

Nous sommes sérieusement préoccupés par l'augmentation des cas de fourniture d'armes à l'Arménie, en particulier juste après la provocation militaire de l'Arménie dans le district de Tovuz en Azerbaïdjan. Les affrontements militaires actifs à la frontière de l'État ont cessé le 16 juillet. Dès le lendemain, le 17 juillet, et jusqu'au mois de septembre, nous avons assisté à la livraison de plus de 1000 tonnes de matériel militaire à l'Arménie par des avions-cargos militaires. Étant donné que l'Arménie est l'un des pays les plus pauvres du monde et qu'elle ne peut pas se permettre de payer des milliards de dollars pour ses armes, nous supposons qu'elle reçoit des armes gratuitement.

La fourniture d'armes à un agresseur et à un pays qui a perpétré un nettoyage ethnique compromet considérablement les négociations de paix et encourage l'État occupant à lancer de nouvelles provocations militaires. Dans ce contexte, nous demandons instamment à tous les pays de s'abstenir de fournir des armes à l'Arménie.

En raison de l'agression contre l'Azerbaïdjan, l'Arménie continue d'être confrontée à une profonde crise démographique, sociale et économique. Le changement de régime s'est produit en Arménie il y a deux ans, mais l'idéologie fasciste de cet État en faillite n'a pas changé.

Les droits de l'homme sont massivement violés en Arménie. Les juges subissent des pressions et du chantage, les journalistes, les militants de l'opposition et les

opposants politiques sont emprisonnés par le régime despotique. En fait, une dictature a été instaurée en Arménie.

Des procédures pénales ont été ouvertes contre deux anciens présidents de ce pays. Des membres du Parlement, malgré leur immunité, sont détenus.

Mher Yegiazarian, journaliste et homme politique arménien, est mort en prison à la suite d'une grève de la faim en janvier 2019. Mais il n'y a eu aucune réaction des organisations internationales dont le devoir est d'observer la démocratie et les droits de l'homme dans le monde entier. Human Rights Watch, Amnesty International, Freedom House et d'autres ont fermé les yeux sur les actions inhumaines et brutales du régime despotique d'Arménie. La raison peut en être que le régime de Pashinyan est financé et soutenu par Soros qui parraine de nombreuses organisations non gouvernementales dites de défense des droits de l'homme dans le monde entier.

Les relations politiques dans ce pays ont atteint un point de crise. Le pays a été dirigé par des seigneurs de la guerre pendant 20 ans. Les dirigeants politiques en place poursuivent la pratique des régimes précédents. Il n'y a aucune perspective de développement de l'Arménie si les conséquences de l'agression militaire contre l'Azerbaïdjan ne sont pas éliminées.

L'Arménie a été le seul pays à s'opposer à l'initiative tendant à la tenue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), alors qu'en Arménie, la situation du coronavirus est la plus désespérée. L'Arménie s'y est opposée uniquement parce que c'est une initiative de l'Azerbaïdjan. L'objection à une telle entreprise est le produit d'une pensée irrationnelle. C'est une nouvelle démonstration de la politique d'« azerbaïdjanophobie » qui a prévalu en Arménie et qui est promue par le gouvernement. La haine contre le peuple azerbaïdjanais est inculquée à la jeune génération.

Malgré les énormes difficultés causées par l'occupation arménienne, l'Azerbaïdjan a réussi à construire un pays stable, moderne, démocratique et multiculturel. Le développement de la démocratie et la protection des droits de l'homme figurent parmi les principales priorités de notre gouvernement. Toutes les libertés fondamentales sont pleinement assurées, y compris la liberté d'expression, la liberté des médias, la liberté de réunion, les libertés religieuses, ainsi que le développement de la société civile. Nous avons lancé une vaste initiative de dialogue politique il y a plusieurs mois. Tous les grands partis politiques ont soutenu cette initiative. Le dialogue politique qui s'est engagé avec succès contribuerait à renforcer notre système politique et à servir la cause du développement durable de l'Azerbaïdjan.

L'économie de l'Azerbaïdjan s'est développée rapidement, et le PIB a triplé au cours des 17 dernières années. Le taux de pauvreté en Azerbaïdjan est passé de 49 % à 5 % en 17 ans. Plus de 3 700 écoles ont été construites ou entièrement rénovées en Azerbaïdjan au cours des 17 dernières années. Le taux d'alphabétisation est proche de 100 % dans notre pays. L'Azerbaïdjan est un pays qui a fait des progrès remarquables dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il est l'un des rares États à avoir soumis volontairement à deux reprises des examens nationaux à l'ONU. L'Azerbaïdjan est classé 54^e sur 166 pays dans l'indice de réalisation des objectifs de développement durable, selon le « Rapport sur les objectifs de développement durable 2020 ».

L'Azerbaïdjan a participé activement aux projets de connectivité régionale, tels que les corridors de transport Est-Ouest, Nord-Sud, Nord-Ouest, devenant ainsi l'un des principaux et fiables centres de transport et de logistique de l'Eurasie. Nous avons également mis en service la ligne ferroviaire Bakou-Tbilisi-Kars et le port maritime

de commerce international de Bakou avec une capacité potentielle de manutention de 25 millions de tonnes. Selon le Rapport sur la compétitivité mondiale 2019 du Forum économique de Davos – parmi 141 pays, l'Azerbaïdjan se classe 11^e pour « l'efficacité des services ferroviaires », 12^e pour « l'efficacité des services de transport aérien », 25^e pour « l'efficacité des services portuaires » et 27^e pour « la qualité des infrastructures routières ».

L'Azerbaïdjan est membre du club spatial international. Nous disposons aujourd'hui de 3 satellites, dont 2 de télécommunication et un pour l'observation de la Terre. Quatre-vingts pour cent de notre population utilise Internet.

Nous avons lancé des mesures efficaces pour faire face au problème de la pénurie d'eau douce due aux changements climatiques. L'Azerbaïdjan a ratifié l'Accord de Paris, avec l'obligation volontaire de parvenir à une réduction de 35 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 1990. En Azerbaïdjan, nous utilisons du gaz naturel et des centrales hydroélectriques écologiques pour la production d'électricité.

Le multiculturalisme est le mode de vie du peuple azerbaïdjanais. Nous présentons au monde l'exemple de la tolérance et de la coexistence. Le « processus de Bakou », lancé par l'Azerbaïdjan en 2008 pour renforcer le dialogue et la coopération entre le monde musulman et l'Europe, est soutenu par les Nations Unies. Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ont reconnu le Forum mondial sur le dialogue interculturel, qui se tient en Azerbaïdjan tous les deux ans, comme constituant « une plateforme mondiale essentielle pour la promotion du dialogue interculturel ». Le 7^e Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations Unies s'est tenu en Azerbaïdjan en 2016. En outre, l'Azerbaïdjan a accueilli les tout premiers Jeux européens et la 4^e édition des Jeux de la solidarité islamique en 2015 et 2017, respectivement. Ces événements sportifs sont également notre grande contribution à la promotion du multiculturalisme.

Le pape François a effectué une visite en Azerbaïdjan en 2016. En février dernier, je me suis rendu au Vatican et j'ai eu une réunion avec le pape François. Lors de notre rencontre, le pape François a dit que l'Azerbaïdjan est un « véritable exemple de tolérance ».

L'Azerbaïdjan attache une grande importance à la restauration des monuments religieux, des mosquées, des églises et des synagogues. Nous avons mis en œuvre des projets communs pour restaurer ces monuments religieux et historiques dans différents pays.

La pandémie de coronavirus a entièrement changé la situation dans le monde et, par conséquent, de nouvelles réalités sont apparues. Au départ, le virus devait toucher les pays en développement. Toutefois, la pandémie a également eu un impact important sur les pays développés. Cela montre une fois de plus que le virus ne connaît pas de frontières. Ce n'est que par un soutien mutuel et des efforts conjoints que nous pourrions vaincre la pandémie.

L'Azerbaïdjan a agi avec rapidité en prenant des mesures de prévention nécessaires pour contrer la propagation du virus. La réalisation par l'Azerbaïdjan des objectifs du Millénaire pour le développement et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable nous ont permis de mener une lutte efficace contre la pandémie. Les infrastructures sanitaires en Azerbaïdjan ont considérablement été développées et rénovées, avec près de 700 hôpitaux et établissements de santé construits ou complètement rénovés au cours des 17 dernières années.

Grâce aux mesures prises, la situation du pays avec la COVID-19 est restée sous contrôle. La vie et la santé de nos citoyens sont une priorité pour nous, malgré les difficultés économiques causées par la pandémie.

Le plan de relance socio-économique de plus de 2 milliards de dollars a été débloqué pour assurer la stabilité économique, s'attaquer aux problèmes d'emploi et garantir la stabilité macroéconomique et fiscale. Les mesures d'aide sociale couvrent près de 5 millions de personnes, soit la moitié de notre population.

L'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'Azerbaïdjan d'exemple dans la lutte contre la pandémie.

Nous avons versé à l'Organisation mondiale de la Santé des contributions volontaires d'un montant de 10 millions de dollars en deux tranches égales. La deuxième tranche a été allouée aux États membres du Mouvement des pays non alignés. L'Azerbaïdjan a fourni une aide humanitaire et financière à plus de 30 pays en ce qui concerne le coronavirus.

Sur décision unanime des 120 pays du Mouvement des non-alignés, l'Azerbaïdjan a été élu à la présidence de cette instance. En octobre 2019, l'Azerbaïdjan a assumé la présidence du Mouvement des pays non alignés lors du 18^e sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenu à Bakou. Dans ma déclaration au sommet, j'ai souligné que l'Azerbaïdjan fera tout son possible pour défendre les intérêts des pays du Mouvement des non-alignés. L'Azerbaïdjan défendra la justice et les normes du droit international.

Le Sommet extraordinaire du Mouvement des pays non alignés en réponse au coronavirus, tenu par vidéoconférence, a été organisé à notre initiative en mai 2020. Au cours de ce sommet, j'ai suggéré de tenir, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la pandémie de maladie à coronavirus. Cette initiative a été soutenue par plus de 130 États Membres des Nations Unies.

Je pense que la session extraordinaire servira de cadre pour faire face à l'impact de la pandémie dans tous les domaines et contribuera aux efforts d'élimination de ses conséquences.

Les problèmes de paix et de sécurité internationales, l'impact de la pandémie sur les pays du monde exigent de la solidarité entre les pays. Je voudrais faire plusieurs propositions à cette fin :

Les réformes au sein des organisations internationales sont particulièrement opportunes et essentielles dans la période post-pandémique. À cet égard, une attention particulière doit être accordée au renforcement du rôle et du prestige des Nations Unies au niveau mondial et à leur capacité à prendre des mesures de réponse plus adéquates aux défis des temps modernes.

La non-exécution des résolutions du Conseil de sécurité mine le prestige de l'ONU. Des mécanismes de mise en œuvre doivent être créés pour les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les réfugiés et les personnes déplacées sont devenus le groupe le plus vulnérable de la période de pandémie. Le retour de ces groupes vulnérables sur leurs terres natales dans la sécurité et la dignité revêt une grande urgence.

Il est nécessaire de garantir l'accessibilité financière et la distribution équitable d'un vaccin, tandis que les pays les moins développés devraient l'obtenir gratuitement. À cet égard, des mécanismes de contrôle supplémentaires devraient être mis en place.

L'ampleur des effets négatifs de la pandémie sur la réalisation des objectifs de développement durable par les pays doit être soigneusement analysée, et des solutions doivent être formulées.

Je vous remercie de votre attention.

Zambie (voir aussi A/75/PV.9, annexe II)

Allocution de M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres ;

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les chefs des organisations intergouvernementales et autres ;

Excellences ;

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter S. E. M. Volkan Bozkir pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session ordinaire.

Je suis optimiste que vos vastes connaissances et votre riche expérience en tant que diplomate et parlementaire nous serviront effectivement durant la soixante-quinzième session.

Je souhaite également exprimer la sincère reconnaissance de la Zambie à Son Excellence le professeur Tijjani Muhammad-Bande pour la compétence avec laquelle il a dirigé la soixante-quinzième session.

Monsieur le Président,

Le thème de cette session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », nous donne l'occasion d'évaluer les approches multilatérales existantes pour relever les défis qui touchent nos peuples.

La pandémie de COVID-19 a non seulement décimé les économies et exacerbé la pauvreté, mais elle nous a également montré à quel point notre monde est interconnecté et interdépendant, et comment nous devons travailler ensemble pour répondre efficacement à ces défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Dans ces circonstances, une occasion s'est présentée sur la nécessité de maximiser nos avantages comparatifs, ainsi que de partager les connaissances d'expert, les innovations et les connaissances indigènes à utiliser pour l'amélioration des moyens de subsistance de nos populations. Je reste persuadé qu'avec des efforts concertés et une unité d'action, nous pouvons vaincre ensemble cette pandémie à l'échelle mondiale.

Durant la période post-coronavirus, il faudra une action urgente pour garantir la reprise et jeter des bases solides pour un monde meilleur.

En conséquence, la Zambie soutient les appels en faveur d'interventions majeures telles que : I) l'allégement et/ou l'annulation de la dette des États Membres en développement ; II) une collaboration accrue dans la recherche d'un vaccin et la guérison de la COVID-19 ; et III) la mobilisation des ressources de la communauté locale et internationale.

Monsieur le Président,

Avant le début de la pandémie de COVID-19, les jeunes étaient déjà trois fois plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues adultes. Alors que la pandémie plonge l'économie mondiale dans une crise plus profonde, la jeune génération risque une fois de plus de supporter de manière disproportionnée le poids du chômage de masse et de la sous-protection.

À cet égard, je tiens à signaler que le Gouvernement zambien a lancé un programme multisectoriel d'autonomisation de la jeunesse pour soutenir les jeunes entrepreneurs. L'approche multisectorielle a permis de garantir que les programmes et les activités visant à responsabiliser les jeunes et à créer des possibilités d'emploi pour eux soient intégrés dans tous les secteurs.

Monsieur le Président,

En 2015, nous, les Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes engagés à ne laisser personne de côté et à orienter le monde sur la voie du développement durable et de la prospérité pour tous. Cet engagement est en effet toujours vivace pour la plupart d'entre nous.

Bien que la route qui nous attend soit semée d'embûches, nous ne devons ni renoncer ni céder à un quelconque cynisme quant à la mise en œuvre accélérée du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour sa part, le Gouvernement de la République de Zambie, en étroite collaboration avec et d'autres parties prenantes clés telles que le secteur privé et les sociétés civiles, a élaboré le cadre national de coordination des objectifs de développement durable pour guider la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable et l'établissement de rapports en la matière, et l'a intégré dans le plan de développement national du pays.

Monsieur le Président,

La Zambie continue de soutenir les efforts internationaux visant à la résolution pacifique des conflits par le biais d'un plaidoyer et d'un soutien aux missions de maintien de la paix. La Zambie continue de jouer un rôle actif dans les opérations de maintien et de consolidation de la paix dans la région.

À cet égard, nous voudrions exhorter les Nations Unies à rester résolues dans leur devoir de protection de ces personnes vulnérables, et à redoubler d'efforts pour instaurer un monde plus pacifique. C'est le fondement de la fondation de l'Organisation des Nations Unies, telle qu'elle est consacrée par sa Charte.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de cette grande institution qu'est l'ONU, nous ne pouvons que conclure que l'importance de l'ONU et sa pertinence pour l'humanité ne font aucun doute. C'est dans ce contexte que nous devons la revitaliser afin qu'elle puisse réaliser les idéaux pour lesquels elle a été créée.

Je vous remercie.

Guinée équatoriale (voir aussi A/75/PV.9, annexe III)

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général,

Majestés, Mesdames les Représentantes, Messieurs les Représentants,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Volkan Bozkir, de la République de Turquie, pour son élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Soyez assuré, Monsieur le Président, de l'appui et de la coopération de la République de Guinée équatoriale.

Je voudrais également exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, de la République fédérale du Nigéria, pays frère, pour son leadership et son magnifique travail à un moment particulièrement sensible. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités.

Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, pour sa contribution à la recherche de la paix et du développement dans le monde. Comme le veut le destin, la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la création de notre grande Organisation a coïncidé avec la plus grande catastrophe sanitaire à laquelle l'humanité a dû faire face ces dernières années, à savoir la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La pandémie de COVID-19 est entrée brutalement dans nos vies, avec un nombre important de victimes humaines en plus des dommages collatéraux incalculables pour l'économie mondiale. L'humanité doit faire preuve de solidarité, car nous sommes plus forts lorsque nous agissons ensemble, coopérons les uns avec les autres et partageons nos données d'expérience. Seule une coopération renforcée nous permettra d'éradiquer cette pandémie.

La COVID-19 est un ennemi pour nous tous et doit être combattu comme tel. Il ne suffit pas de l'éradiquer ; il est tout aussi important de convenir de mesures pour accélérer la reprise post-COVID, ce qui nécessite une action d'urgence pour accélérer et permettre une croissance rapide et stimuler l'économie dans le but de revenir rapidement à la normale, sans laisser personne de côté. Cela exige également des efforts communs et, à cet égard, nous sommes d'accord avec l'ONU dans son appel à une réponse mondiale à la crise.

Monsieur le Président,

L'unité et la solidarité ont été des facteurs décisifs il y a 75 ans, lorsque les Nations Unies ont été créées en réponse aux résultats de la Seconde Guerre mondiale. Les vainqueurs de la guerre, malgré leurs intérêts contradictoires, ont pu, pendant un moment, s'unir et faire passer le salut et la libération du monde avant leurs propres

intérêts, ce qui était une priorité et une nécessité absolues en raison des dégâts et des dévastations causés par la guerre. Ils ont pu créer cette grande Organisation avec l'objectif de préserver le monde du fléau de la guerre.

La Charte des Nations Unies est le fondement du droit international et du multilatéralisme, qui se sont avérés être les meilleurs outils pour relever les défis de l'humanité et faire de notre planète un endroit plus juste, plus prospère et plus pacifique. Il n'y a pas de substitut viable au multilatéralisme, ni à la prévalence de l'esprit de la Charte.

Soixante-quinze ans ont passé et le monde n'est évidemment plus le même, mais les valeurs et l'esprit de la Charte demeurent. Si l'ONU a joué un rôle important dans la résolution de nombreux conflits, elle a également contribué à la lutte pour la décolonisation et ont réglé des crises humanitaires dans de nombreuses régions du monde.

Dans le même temps, il est important que l'ONU s'adapte aux temps et aux réalités actuels. Elle doit être réformée sur la l'ONUbase de la justice, de l'égalité et de la solidarité. Nous soutenons les réformes engagées par le Secrétaire général, qui doivent conduire l'Organisation à être plus efficace, plus agile et plus proche des peuples et de leurs problèmes. Les organes principaux de l'ONU doivent être réformés. Nous avons besoin d'une Assemblée générale revitalisée, avec une plus grande influence sur les États Membres.

Mais l'organe qui dépeint le mieux l'immobilité actuelle de l'ONU, c'est le Conseil de sécurité, qui ne reflète manifestement plus la réalité du monde d'aujourd'hui. Par conséquent, la Guinée équatoriale reste fermement alignée sur les exigences contenues dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, qui stipulent, en bref, que l'Afrique ne doit être ni sous-estimée ni désavantagée d'aucune manière. Il faut réparer les injustices historiques commises contre du continent africain. Il est paradoxal de constater que, alors que les questions africaines représentent 75 % de l'ordre du jour du Conseil de sécurité, la voix de l'Afrique est étouffée et défavorisée au sein de cet organe lorsqu'il s'agit d'aborder des questions d'importance vitale pour le continent.

Monsieur le Président,

La Guinée équatoriale croit fermement aux trois piliers de l'ONU, à savoir le développement, les droits de l'homme et la paix et la sécurité, qui ont inspiré notre orientation politique lors de la conception des programmes qui guident notre action politique. Nous défendons donc la suprématie du droit international, qui est basé sur la Charte des Nations Unies. La Charte est le résultat de règles convenues conjointement qui sont fondées sur l'égalité souveraine des États, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et le respect de leur intégrité territoriale. Toute mauvaise interprétation de ces principes conduit directement à une situation conflictuelle. Les conflits et les différends internationaux doivent être résolus par des moyens pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international.

Tous les États doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité ou l'indépendance politique d'un autre État, ou de tout autre acte qui va à l'encontre des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Le mandat de la Guinée équatoriale en tant que membre du Conseil de sécurité, où sa voix s'est fait entendre haut et fort, a pris fin en décembre 2019. La contribution de notre pays a été perçue sur un pied d'égalité avec les pays les plus importants du monde dans la

recherche de solutions aux grandes questions de paix et de sécurité internationales et de stabilité. Nous avons contribué de manière indépendante et rigoureuse à la lutte contre les facteurs de conflit dans le monde, y compris les phénomènes tels que les mercenaires, et nous avons joué un rôle dans la pacification et la résolution de nombreuses guerres.

Que nous ne siégions plus au Conseil de sécurité n'implique en aucun cas que nous avons renoncé à nos objectifs ; au contraire, nous les avons réaffirmés et nous utiliserons la précieuse expérience que nous avons acquise pour continuer à lutter pour la paix, la sécurité et la prospérité dans l'intérêt du monde entier.

La communauté internationale doit conjuguer ses efforts pour aider l'Afrique à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, parallèlement à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; commencer à travailler à la construction d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'économie et du commerce ; et se concentrer sur la résolution des problèmes auxquels l'Afrique est confrontée dans les domaines de la jeunesse, des femmes, des réfugiés et de l'emploi, en vue d'améliorer le développement socioéconomique des pays africains.

Le Conseil de sécurité devrait renforcer la communication et la coordination avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ; créer des mécanismes de planification, de prise de décisions, d'évaluation et d'échange d'information communs ; entreprendre un travail conjoint dans les domaines de l'alerte précoce et de l'examen stratégique, de la conception et du déploiement des mandats afin de renforcer la coopération.

Monsieur le Président,

La triste réalité est que la plupart des conflits qui touchent le monde sont toujours actifs, y compris des conflits de longue durée comme la situation en Syrie, les affrontements en Libye, la guerre au Yémen, le conflit israélo-arabe, la situation en Afghanistan, l'instabilité au Moyen-Orient, le conflit en République centrafricaine et la guerre en Somalie. Ces conflits, entre autres, restent sans solution claire et juste et sont aggravés par des phénomènes tels que le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre et le pillage des ressources naturelles.

C'est avec une préoccupation encore plus grande que nous observons la situation au Sahel où les efforts importants qui sont déployés n'ont pas conduit à la stabilisation pourtant indispensable de la situation, ce qui empêche cette région troublée de l'Afrique de donner toute la mesure de son potentiel indéniable.

La Guinée équatoriale estime que les changements politiques ne doivent être réalisés que par des moyens démocratiques et que le recours à la force pour atteindre des objectifs politiques est inacceptable.

La stabilité en Afrique aura des répercussions dans le monde entier. Si l'Afrique ne parvient pas à résoudre ses problèmes de manière satisfaisante, les autres continents ne pourront pas parvenir à une stabilité durable. J'en veux pour preuve les milliers de nos jeunes qui risquent leur vie sur des trajets dangereux pour migrer vers d'autres rivages. Nier l'évidente globalité du monde ne fera que perpétuer les problèmes communs qui nécessitent nos efforts conjoints.

Monsieur le Président,

La Guinée équatoriale demande la levée du blocus économique, financier et commercial contre Cuba afin que ce pays puisse concrétiser son énorme potentiel et répondre aux besoins de sa population.

Le phénomène des changements climatiques mérite la même attention de la communauté internationale, car il a déjà des effets dévastateurs sur nos vies, avec les ouragans, les cyclones, les incendies et les inondations, entre autres. La dégradation de l'environnement a un impact négatif sur de nombreuses activités qui font vivre une grande partie de notre population, c'est pourquoi nous devons nous mobiliser d'urgence pour trouver une solution durable et viable à ce phénomène.

En conclusion, Monsieur le Président, nous espérons que le monde choisira la voie de la solidarité. Si nous unissons nos efforts – qui ne sont en aucun cas insignifiants si nous les concentrons dans la bonne direction, nous pouvons faire du monde actuel un lieu meilleur et assurer un avenir pacifique et prometteur aux générations présentes et futures.

Je vous remercie.

Haïti (voir aussi A/75/PV.9, annexe IV)

Allocution de M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation,
Mesdames, Messieurs, en vos rangs, titres et qualités,
Distingués délégués,

Qu'il me soit permis, en tout premier lieu, de saluer l'élection de S. E. M. Volkan Bozkir, Ministre des affaires étrangères de la Turquie, comme Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Ce vote unanime est un témoignage de reconnaissance et un gage de succès des travaux de cette session ordinaire de l'Assemblée générale.

Je salue également le travail remarquable de S. E. l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, qui a conduit les travaux de la soixante-quatorzième session avec une grande dextérité, malgré les difficultés liées à la pandémie de coronavirus.

Je voudrais par la même occasion féliciter le Secrétaire général, António Guterres, pour les initiatives courageuses et ambitieuses visant à renforcer l'efficacité et l'efficience du système des Nations Unies dans la perspective du bien commun de notre planète.

Monsieur le Président,

Notre monde est actuellement confronté à une crise sanitaire majeure, provoquée par le virus de la COVID-19. Ses conséquences multidimensionnelles, auxquelles s'ajoutent de nouveaux conflits et des guerres asymétriques, le terrorisme et l'extrémisme violent, les inégalités socioéconomiques à l'échelle mondiale et les changements climatiques doivent nous interpeller également.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'un système multilatéral plus solidaire et plus efficace. Un système qui permettra aux États Membres de l'Organisation de développer des stratégies en vue de relever les défis pour atteindre la vision holistique d'un avenir meilleur pour tous. Ce, conformément à la Déclaration de ce sommet des Nations Unies sur l'avenir que nous voulons.

Monsieur le Président,

Ce n'est pas un hasard si « l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » constitue l'objectif numéro 1 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il est malheureux de constater que les efforts déployés au niveau mondial pour la mise en œuvre de cet objectif central sont loin d'être à la hauteur des besoins réels. Aujourd'hui encore, un fort pourcentage de la population mondiale souffre de la pauvreté et de la faim. Nous ne parviendrons pas à inverser la tendance sans une vaste mobilisation de ressources financières.

Le décalage est encore saisissant entre les engagements que nous avons pris et les actions en cours pour éliminer la pauvreté dans le monde. Haïti a reçu plusieurs milliards de dollars américains d'aide de la communauté internationale ces 10 dernières

années. Les conditions de vie des Haïtiens ne se sont pourtant pas améliorées. Les milliards de dollars dépensés n'ont souvent pas tenu compte de nos priorités, de nos besoins ni même de notre stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dans une perspective de développement durable, nous appelons les bailleurs de fond et tous les pays amis à réaliser une analyse critique de l'aide internationale à Haïti afin d'évaluer son efficacité.

Nous voulons des projets qui s'adaptent à nos besoins, qui répondent à nos priorités et qui nous permettent de mettre en œuvre un développement économique axé sur l'humain, sur la production nationale, sur le renforcement des capacités de nos institutions. Nous voulons des projets qui ont un impact positif sur la pauvreté et qui intègrent les enjeux sociaux et environnementaux du pays.

Certains bailleurs commencent à comprendre la nécessité de s'aligner sur la volonté du Gouvernement de la République d'Haïti en ce qui concerne le choix de ses priorités. Nous les félicitons !

Monsieur le Président,

Nous sommes à 10 ans de la date butoir pour la réalisation universelle des objectifs de développement durable. Beaucoup de pays ont déjà réalisé des progrès considérables en ce sens.

D'autres, en dépit de leurs efforts, sont encore à la traîne. En Haïti, les besoins en terme d'urgences, de redressement et de développement à long terme demeurent immenses et exigent un investissement cohérent dans plusieurs domaines. En l'état actuel de mon pays, la poursuite des objectifs de développement durable constitue un défi majeur.

Des efforts gigantesques et soutenus devraient être déployés dans les domaines prioritaires tels que les infrastructures routières, agricoles, électriques, numériques, portuaires, aéroportuaires, l'éducation, la couverture sanitaire, les logements sociaux, la mobilisation de l'investissement direct étranger, la reforestation, la protection de l'environnement, la relance de la production agricole, l'accès à l'énergie pour tous à partir de sources renouvelables, et l'accès au crédit à tous, surtout aux jeunes et aux agriculteurs.

Monsieur le Président,

J'ai pleinement conscience de la responsabilité qui est mienne de veiller à l'établissement des conditions essentielles pour garantir la sécurité, la stabilité et le développement à long terme d'Haïti. Mon Administration, qui se heurte depuis quelques mois à une crise socioéconomique complexe et à une polarisation excessive et violente de la classe politique, ne pourra y faire face seule. La République d'Haïti se relèvera, mais avec un appui durable, cohérent, efficace et bien coordonné de la communauté internationale.

Aujourd'hui, la République d'Haïti est amputée d'une institution indispensable à la bonne marche de la démocratie, le Parlement. Nous avons mis en place un nouveau Conseil électoral provisoire pour réaliser des élections crédibles, transparentes, inclusives, libres, honnêtes et démocratiques.

Fidèle à ses traditions historiques, la République d'Haïti s'est toujours évertuée à promouvoir et défendre les valeurs et principes de libertés universelles, de paix pérenne et de coopération entre les nations du monde entier.

Sur cette base, mon pays se range constamment aux côtés des États membres de la communauté internationale désireux de bâtir un ordre mondial plus juste et plus équilibré, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

C'est dans cet esprit que je salue l'initiative du Secrétaire général qui a formulé des propositions pertinentes pour réformer l'Organisation. Je l'encourage à intensifier les efforts pour renforcer l'ONU, afin qu'elle soit à la hauteur des nouveaux défis du XXI^e siècle.

À cet effet, j'encourage tous les États à s'engager, non seulement à développer une compréhension commune et à mener des actions collectives dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, mais aussi à accélérer la mise en œuvre des programmes d'action qui soient conformes aux trois piliers des Nations Unies : le développement, la paix et la sécurité, et les droits de l'homme.

Aux États Membres,

Pendant que je présente mes sincères condoléances aux pays qui ont été très affectés par la COVID-19, je tiens à remercier tous les pays partenaires qui ont aidé l'État haïtien à faire une bonne gestion de la pandémie, en particulier la République de Chine (Taïwan).

Il est temps que le monde reconnaisse le droit à l'existence de cette nation et lui accorde la place qu'il faut dans les instances internationales, particulièrement à l'ONU.

Pour conclure, Monsieur le Président, je voudrais, en cette occasion exceptionnelle inviter l'Assemblée des États Membres à réfléchir et méditer sur cette affirmation lapidaire, mais combien cruciale pour l'avenir de la paix, du développement et de la sécurité dans le monde de C. Wilfred Jenks : « Le choix est simple, mais brutal : ou bien nous vivons ensemble, ou bien nous périrons ensemble ».

Je vous remercie.

Viet Nam (voir aussi A/75/PV.9, annexe V)

Allocution de M. Nguyen Phu Trong, Président de la République socialiste du Viet Nam

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : vietnamien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous féliciter, Excellence Volkan Bozkir, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième Assemblée générale des Nations Unies. Je suis pleinement convaincu que, sous votre direction expérimentée et compétente, notre session sera un succès.

Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude pour les importantes contributions que S. E. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session, et le Secrétaire général António Guterres ont apportées en dépit des énormes défis posés par la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et entrons dans la troisième décennie du XXI^e siècle dans des circonstances extraordinaires.

Pour la première fois dans l'histoire, les dirigeants des États Membres ne peuvent se réunir lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cela ne diminue toutefois pas notre volonté et notre capacité de délibérer et de rechercher des solutions aux questions d'intérêt commun.

Je me fais l'écho de l'analyse du Secrétaire général selon laquelle nous sommes confrontés aux défis les plus formidables depuis la naissance de l'ONU, en particulier les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, la société, la politique et, surtout, la vie humaine.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte, je me félicite du thème de notre session : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Permettez-moi de vous faire part de certaines de mes réflexions dans ce sens.

Premièrement, les mécanismes multilatéraux mondiaux et régionaux doivent être renforcés. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soit réellement unie et inclusive, où chaque Membre, grand ou petit, riche ou pauvre, peut avoir son mot à dire dans les décisions concernant des questions d'intérêt commun.

L'ONU doit servir d'« incubateur » pour les initiatives de coopération multilatérale en faveur de la paix, du développement et de la prospérité. D'autres réformes devraient être entreprises pour transformer l'ONU en une organisation plus forte et plus efficace, capable de remplir son rôle d'harmonisation des intérêts et des comportements des États face aux changements monumentaux de notre époque.

Deuxièmement, la Charte des Nations Unies et les principes fondamentaux du droit international doivent être respectés et mis en avant en tant que normes de comportement pour tous les pays dans les relations internationales contemporaines. Nous devons être résolus et persévérants dans la promotion de la coopération et de l'amitié pour contrer les conflits et l'hostilité. Nous devons choisir le dialogue plutôt que la confrontation, et le règlement pacifique des différends plutôt que les actes unilatéraux qui consistent à imposer ses vues. Dans cet esprit, le Viet Nam appelle à la levée des sanctions unilatérales qui nuisent au développement socioéconomique des pays et aux moyens de subsistance des populations, en particulier l'embargo imposé à Cuba.

Troisièmement, la pandémie de COVID-19 est un avertissement sévère pour nous tous, qui exige de nous des engagements et des actions plus fermes pour promouvoir un développement durable, inclusif et centré sur l'homme. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait continuer à être le cadre de notre coopération pour surmonter cette pandémie en vue d'une reprise durable. Nos politiques et nos actions doivent être axées sur les intérêts de nos citoyens, afin que personne, et aucun pays, ne soit laissé pour compte. Les pays en développement devraient recevoir une aide financière et des facilités technologiques et commerciales pour réaliser les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, le 2 septembre 1945, le Président Ho Chi Minh prononçait la Déclaration d'indépendance qui proclamait la naissance de la République démocratique du Viet Nam (aujourd'hui République socialiste du Viet Nam). Dès les premiers jours, le Président Ho Chi Minh a, à diverses reprises, envoyé des lettres aux Membres fondateurs de l'ONU, exprimant le désir du Viet Nam de devenir Membre de l'Organisation. Bien que cette aspiration ne soit devenue réalité qu'en 1977, la longue et tenace lutte du Viet Nam pour gagner et défendre son indépendance nationale, sa souveraineté et son intégrité territoriale a apporté une contribution concrète au mouvement mondial pour la paix, la démocratie et le progrès social – en définitive, les mêmes nobles objectifs auxquels aspire l'Organisation des Nations Unies. Permettez-moi de saisir cette occasion, au nom du peuple vietnamien, pour exprimer notre plus profonde gratitude aux pays et amis au sein de la communauté internationale pour leur généreux soutien à notre juste lutte passée pour l'indépendance nationale et à notre développement national actuel.

Le Viet Nam était autrefois un pays pauvre et arriéré, ravagé par la guerre, étranglé par l'embargo. Après 35 ans de réforme du Doi Moi, le Viet Nam est devenu un pays en développement à revenu intermédiaire et ambitionne de devenir un pays industriel à revenu élevé d'ici à 2045. Dans la lutte contre la COVID-19, malgré les difficultés, le Viet Nam a enregistré des résultats positifs et remarquables. Nous avons réussi à contenir la pandémie tout en favorisant le développement socioéconomique. Par solidarité internationale et étant entendu que la pandémie ne sera vaincue que lorsque nous serons tous gagnants, le Viet Nam s'est engagé dans une coopération et un partage d'expérience avec de nombreux pays, notamment en ce qui concerne le soutien apporté aux personnes les plus touchées par la pandémie et aux efforts internationaux conjoints.

Le Viet Nam mène une politique étrangère d'indépendance, d'autonomie, de multilatéralisation et de diversification des relations. En tant que partenaire fiable et membre actif et responsable de la communauté internationale, le Viet Nam attache de l'importance au travail de l'ONU et a étendu sa coopération globale avec l'Organisation. Le Viet Nam travaillera avec les États Membres pour rendre l'ONU plus démocratique, plus transparente et plus efficace.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2020-2021, le Viet Nam encourage le dialogue, la désescalade des tensions et des affrontements, ainsi que des solutions justes et raisonnables aux problèmes de paix et de sécurité régionaux et mondiaux. Nous défendons le multilatéralisme et le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies, et nous renforçons les relations entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'ASEAN.

Le Viet Nam, qui préside l'ASEAN en cette année 2020, travaille avec les autres États membres de l'Association pour construire une région de paix, d'amitié et de coopération, afin de concrétiser le projet de l'ASEAN d'être une communauté politiquement solidaire, économiquement intégrée et socialement responsable. Avec les pays de la région et d'ailleurs, nous sommes déterminés à maintenir et promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité et la sûreté maritime ainsi que la liberté de navigation dans la mer de l'Est (mer de Chine méridionale), conformément au droit international, en particulier à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à éviter les actes unilatéraux qui compliqueraient la situation et à régler les différends et les divergences par des moyens pacifiques, dans le respect des procédures diplomatiques et juridiques.

Monsieur le Président,

Au cours des 75 dernières années, les États Membres ont minutieusement construit une Organisation des Nations Unies pour la paix, la coopération et le développement. Nous avons le devoir de renforcer et de redynamiser la plus grande organisation multilatérale du monde, en particulier face aux immenses défis et possibilités du XXI^e siècle.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Zimbabwe (voir aussi A/75/PV.9, annexe VI)

Allocution de M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session,

Majestés,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Volkan Bozkir, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session. Le Zimbabwe est convaincu que sous votre direction compétente, l'Assemblée générale abordera avec brio les défis auxquels notre organisation et notre monde sont actuellement confrontés.

Je tiens également à exprimer notre sincère gratitude au Président de l'Assemblée à sa soixante-quatorzième session, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour s'être habilement acquitté de ses responsabilités durant son mandat.

Cette année, nous célébrons le jubilé de diamant de l'Organisation des Nations Unies. Il est gratifiant de constater que nous continuons à changer qualitativement la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Notre jubilation est malheureusement gâchée par la pandémie de COVID-19 qui a mis en évidence l'importance de l'unité et d'une coopération multilatérale efficace dans la construction de l'avenir que nous voulons.

Le thème de cette soixante-quinzième session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », est par conséquent pertinent et des plus appropriés.

Aujourd'hui, l'humanité est à la croisée des chemins car nous sommes confrontés à des défis complexes qui ne respectent aucune frontière.

Le multilatéralisme est de plus en plus menacé par la poursuite aveugle d'intérêts étroits. Nous devons donc renforcer l'amitié et la bonne volonté internationales, ainsi que le respect mutuel et l'égalité souveraine des États.

Excellences,

Le Zimbabwe est sur une nouvelle voie. Comme d'autres nations de la région, nous sommes confrontés à des problèmes humanitaires qui, dans notre cas, ont été aggravés par les sanctions illégales, l'impact négatif des changements climatiques et par le déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Toutefois, mon administration continue d'enregistrer des réalisations notables en matière de développement durable qui ne laisse personne de côté. Nos réformes de stabilisation macroéconomique ont permis de réduire notre déficit budgétaire à un seul chiffre, ainsi que d'obtenir un solde positif de notre compte courant, tout en assurant la stabilité des taux de change et des prix.

De grands projets d'infrastructure sont en cours, tels que la réhabilitation ou la construction d'installations de services de santé, d'infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que de routes, de barrages et de ponts dans tout le pays. Les investissements dans les secteurs minier, agricole, touristique, énergétique et manufacturier sont en hausse.

Nous avons bon espoir que la mise en œuvre de la deuxième phase des réformes relatives à la facilité de faire des affaires contribuera à améliorer encore notre classement à la Banque mondiale.

De même, mon administration joue un rôle décisif dans l'enracinement du constitutionnalisme, de la démocratie et de l'état de droit, y compris la protection des droits de propriété. L'engagement de mon gouvernement envers ces principes cardinaux reste inébranlable. C'est dans cet esprit et conformément à notre Constitution qu'en juillet de cette année, mon gouvernement a conclu un accord global d'indemnisation historique avec d'anciens propriétaires fermiers. Nous comptons sur le soutien et la bonne volonté de la communauté internationale tandis que nous mobilisons les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'accord.

L'alignement de nos lois sur la Constitution est presque achevé, et de nouveaux textes législatifs continuent d'être adoptés pour renforcer nos institutions. Ce train de réformes politiques bénéficiera à tous les Zimbabwéens, puisque nous consolidons notre respect des droits de l'homme.

Mon administration accorde une grande importance à la promotion de l'unité et de la cohésion nationales. La culture du dialogue dans tous les secteurs prend racine, avec des activités et des programmes sous les auspices de notre Dialogue des acteurs politiques (POLAD), une initiative nationale qui prend de l'ampleur.

Récemment, le Secrétaire général de l'ONU, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, ont tous reconnu les effets néfastes des sanctions économiques illégales sur notre pays. Ces mesures constituent une violation du droit international et compromettent la capacité du Zimbabwe de mettre en œuvre et de réaliser le développement durable, en particulier les objectifs 2, 3, 8, 9 et 17. Nous demandons donc à l'Assemblée générale de se prononcer fermement contre ces sanctions unilatérales illégales.

Excellences,

Permettez-moi de vous assurer que le Zimbabwe continue à prendre des mesures pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Outre l'instauration de confinements progressifs, conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé, mon gouvernement a également mis en place un plan de relance économique de 18 milliards de dollars ZWL (environ 720 millions de dollars É-U).

Le Zimbabwe se félicite des appels lancés par le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Ghebreyesus, pour que le vaccin contre la COVID-19 soit considéré comme un bien public mondial avec une garantie de distribution équitable et des mécanismes pour assurer un accès égal.

Nous jugeons encourageante la coopération en cours entre le Secrétaire général, le G20 et les institutions de Bretton Woods en vue de trouver des solutions à la dette des pays en développement et aux questions connexes. Bien que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international aient soutenu un gel de la dette jusqu'à la fin de l'année, il faut faire plus.

En tant que partenaire engagé dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Zimbabwe a salué le lancement de la Décennie d'action. Dans cet esprit, nous avons accueilli le 6^e Forum régional africain pour le

développement durable à Victoria Falls en février 2020, qui a adopté la Déclaration de Victoria Falls sur la Décennie d'action pour le développement durable en Afrique.

Pour l'avenir, nous pensons que le renforcement des systèmes de santé publique, la solidarité internationale et les partenariats sont essentiels.

Excellences,

Alors que nous célébrons le ving-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le 1^{er} octobre de cette année, je suis heureux de souligner que le Zimbabwe a pris des mesures importantes pour mettre en œuvre la Déclaration de Beijing. Il s'agit notamment de l'adoption d'une Constitution tenant compte de la dimension de genre, de la création de la Commission zimbabwéenne pour l'égalité des sexes, de la promulgation de plusieurs textes législatifs visant à interdire toutes les pratiques qui portent atteinte aux droits des femmes et des filles, comme les mariages forcés et les mariages d'enfants, et la discrimination à l'égard des femmes en matière d'héritage. Mon gouvernement a également créé une Banque des femmes pour faciliter l'accès au financement des entreprises et des projets appartenant à des femmes.

Excellences,

Plus de 15 années se sont écoulées depuis l'adoption du Consensus d'Ezulwini, réaffirmé dans la Déclaration de Syrte. Il est profondément regrettable que la réforme du Conseil de sécurité et la mise en œuvre de la position de l'Afrique n'aient pas été réalisées. Nous ne pouvons pas continuer à vivre dans une situation où plus de 16 % de la population mondiale n'a pas son mot à dire dans la prise de décisions. C'est une grave mise en cause de notre engagement avoué en faveur du multilatéralisme et des principes fondamentaux de justice naturelle, de justice et d'équité.

La paix, la sécurité et la stabilité sont des conditions préalables au développement durable. Cela ne peut être réalisé que dans le cadre d'un processus inclusif caractérisé par un engagement et des responsabilités également partagés. Nous comptons sur la communauté internationale pour renforcer son soutien aux efforts de paix menés par l'Union africaine. Nous espérons également une collaboration accrue entre l'Union africaine et l'ONU dans le maintien d'une paix et d'une sécurité internationales durables, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, plus particulièrement pour assurer la mise en œuvre effective de la campagne de l'Union africaine « Faire taire les armes ».

L'autodétermination et l'indépendance sont des droits intrinsèques et fondamentaux dont tous devraient jouir sans distinction. Nous appelons le Conseil de sécurité à accroître ses efforts pour mettre fin à l'occupation du Sahara occidental.

Le Zimbabwe demande également au Secrétaire général de nommer sans plus tarder son Envoyé personnel pour le Sahara occidental.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant l'engagement du Zimbabwe à œuvrer pour un monde meilleur. Il n'y a pas de meilleur moyen de parvenir à un monde pacifique et stable que par le respect mutuel, un véritable multilatéralisme étayé par des réformes indispensables et le respect du droit international. En nous engageant à nouveau en faveur de ces idéaux, nous ouvrirons la voie au monde juste auquel nous aspirons tous.

Je vous remercie.

Timor-Leste (voir aussi A/75/PV.9, annexe VII)

Allocution de M. Francisco Guterres Lú-Olo, Président de la République démocratique du Timor-Leste

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Volkan Bozkir,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres,
Excellences,

Je salue tous les participants, avec l'espoir que cette réunion sui generis constituera une nouvelle étape décisive dans la recherche d'un monde plus humain, avec la paix et la sécurité internationales, dans un environnement de relations équitables et équilibrées entre toutes les nations.

Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection. Je vous adresse tous mes vœux de réussite durant votre mandat.

Je me félicite du mandat réussi de l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande en ces temps difficiles. Mon compatriote, Emanuel Tilman, a eu l'occasion de travailler dans votre bureau. L'expérience qu'il a acquise en travaillant avec le Président lui sera précieuse dans la vie.

Le thème choisi par le Président est un défi. Pour mon pays, c'est un véritable engagement. Au nom de mon peuple, je remercie et rends hommage à tous ceux qui sont en première ligne, et j'exprime mes condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers.

À la peur et à l'insécurité qui se sont emparées des gens, s'ajoutent l'affaiblissement des systèmes de santé et l'ébranlement total du tissu socio-économique, entraînant la perte de millions d'emplois. Le 21 mars, le premier cas positif a été confirmé dans mon pays. Avant que le premier état d'urgence ne soit décrété, nos citoyens avaient déjà pris des mesures.

Pour prévenir et combattre la COVID-19, le Gouvernement a travaillé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les frontières ont été fermées, des unités de quarantaine et d'isolement ont été créées, et des équipes ont été constituées pour sensibiliser notre peuple.

La création d'un centre de gestion intégrée des crises a permis un travail coordonné entre tous les secteurs impliqués dans cette lutte.

Le soutien d'autres partenaires tels que la Chine, l'Australie, Cuba, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, avec un appui en ressources humaines et le don d'équipements nécessaires à ce combat, a également été important. Le Timor-Leste a enregistré, depuis mars, 27 cas positifs, dont 26 ont recouvré la santé. Jusqu'à présent, personne n'est allé aux soins intensifs.

En tant que Président de la République, et en strict accord avec le Gouvernement, nous avons profité de l'impact de la COVID-19 pour établir un plan de relance économique, centré sur la population, qui permettra de relancer l'économie nationale, avec des mesures à court, moyen et long terme. C'est un moyen de mettre fin à la perte d'emplois et de revenus.

Nous en profitons pour corriger et remédier aux faiblesses structurelles.

Que le vaccin qui sera produit devienne un bien public mondial. Par ailleurs, dans un esprit d'action collective et solidaire, il convient de mentionner le Plan de réponse à la COVID-19 du Secrétaire général, mon cher ami António Guterres, ainsi que les différentes initiatives visant à alléger le fardeau de la dette et le financement du développement. Je suis profondément convaincu qu'ensemble, dans un véritable esprit de solidarité, l'Humanité relèvera ce défi.

Malgré sa cruauté, la pandémie nous a donné l'occasion d'être de plus en plus conscients de l'importance des objectifs de développement durable et du Programme 2030.

La coopération et les partenariats mondiaux, au niveau tant régional que national, sont essentiels pour construire un monde résilient, durable et inclusif.

Dans l'esprit de faire que personne ne soit laissé pour compte, nous devons prêter attention aux pays les moins avancés (PMA) et, plus encore, aux pays les plus vulnérables et les plus fragiles ainsi qu'aux petits États insulaires en développement (PEID). Nous sommes un pays en situation de post-conflit, et, dans un esprit de solidarité, le Timor-Leste a servi de base à la création d'une coalition d'États fragiles, connue sous le nom de Groupe g7+, dont le Secrétariat est basé à Dili.

C'est également dans l'esprit de contribuer à la paix et à la stabilité dans la région, et dans le contexte des défis auxquels tout État est confronté et qui concernent son insertion dans la région dans laquelle il se trouve, que mon pays s'est engagé dans le processus d'adhésion à l'ANASE, bloc régional de plus de 600 millions d'habitants.

Monsieur les Président, Messieurs et Messieurs,

Le manque de respect pour la nature a provoqué des changements climatiques ayant des conséquences préjudiciables pour l'humanité. La destruction des écosystèmes et de la biodiversité est liée aux nouvelles maladies dont la COVID-19 est une illustration.

Ainsi, le Timor-Leste estime que l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable incarnent des moyens et des enjeux essentiels sur la voie de la reconstruction de nos pays. Le développement de l'agriculture familiale, l'utilisation rationnelle et planifiée des ressources naturelles, la lutte contre la pollution et les politiques intelligentes de protection de l'environnement, avec l'engagement des citoyens, sont des questions cruciales qui doivent être respectées pour que la vie soit possible sur notre planète.

En ma qualité de Chef de l'État, je développe dans mon pays le programme « Un citoyen, un arbre » qui est progressivement mis en œuvre. Aux citoyens qui ont contribué au bien-être des communautés, la Présidence de la République décerne, chaque année, le prix Sérgio Vieira de Mello. En 2019, le prix a été décerné à une organisation de la société civile qui a reboisé des zones de mangrove. Afin de réduire la pollution par les déchets plastiques, le pays a adopté une politique de recyclage et nous disposons déjà d'une petite unité de traitement et de transformation des bouteilles en plastique afin de produire des matériaux propres à l'application (briques pour la construction de maisons et chaises à usage domestique).

Mesdames et Messieurs,

L'invasion et l'occupation indonésiennes ont entraîné un conflit prolongé qui semblait impossible à résoudre. L'engagement de l'ONU a été très utile, et il est devenu un modèle de succès. Permettez-moi de souligner le fait que le processus de réconciliation entre l'Indonésie et mon pays est un exemple de bon voisinage et de coopération, malgré le passé douloureux et tragique.

Nous sommes Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies depuis 18 ans.

En tant qu'État souverain internationalement reconnu, nous apportons notre contribution à la mise en place d'une ONU plus moderne ô combien nécessaire. L'un de nos éminents citoyens, l'ancien Président José Ramos Horta, a présidé le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix. Ce groupe d'experts visait à renforcer l'efficacité des opérations de paix.

En tant que Membre actif de l'ONU, nous avons contribué à renforcer la sensibilisation aux objectifs de développement durable. Notre propre expérience a mis en évidence la nécessité pour les États de disposer d'institutions fortes, capables de faire face aux défis et aux menaces des temps modernes. Nous sommes convaincus que les conflits internationaux doivent être résolus par la négociation et le dialogue. Ces outils permettent de promouvoir la paix qui est si nécessaire à l'humanité. Nous sommes préoccupés par la récente augmentation des tensions liées au différend maritime en mer de Chine méridionale. Je suis fier de dire que nous avons été le premier pays à utiliser le mécanisme de conciliation obligatoire, préconisé par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous appelons toutes les parties concernées à régler leurs différends par le dialogue et la négociation afin de parvenir à une solution pacifique.

Nous estimons qu'il est juste d'appeler à la fin de l'embargo subi par le peuple et le gouvernement de Cuba. La solidarité des scientifiques, des médecins et des professionnels de la santé cubains dans la lutte contre la COVID-19, mérite notre respect et notre admiration.

L'histoire et la langue nous lient aux pays et aux peuples qui composent la Communauté des pays de langue portugaise, la CPLP. Nous avons eu l'honneur de présider cette communauté pendant deux ans. Nous sommes préoccupés par la violence terroriste qui frappe le nord du Mozambique, un pays frère.

Nous sommes tous confrontés régulièrement à la violence raciale et sexuelle. Nous défendons fermement l'égalité des sexes et les droits des minorités et des peuples autochtones. Le racisme est inacceptable et absolument abominable.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Cette année 2020 est la dernière année de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme. Au Sahara occidental, la Mission des Nations Unies – MINURSO – est présente dans le territoire depuis près de trois décennies, mais nous n'avons pas encore constaté de progrès satisfaisants. Il est urgent de nommer un envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental afin d'accélérer le processus de négociation entre les parties en conflit et de trouver une solution qui garantisse au peuple sahraoui l'exercice du droit à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes.

Nous avons établi des relations diplomatiques avec les États israélien et palestinien. Nous sommes pour une solution pacifique et la coexistence de deux États dans cette région si sujette aux conflits.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec humilité que je vous le dis : j'ai moi-même fait l'expérience de la souffrance et de l'adversité, mais je suis profondément convaincu qu'ensemble, nous en sortirons plus forts et nous gagnerons en tant qu'humanité.

Sao Tomé-et-Principe (voir aussi A/75/PV.9, annexe VIII)

Allocution de M. Evaristo do Espirito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants

Mesdames et Messieurs.

Excellences,

Je voudrais commencer par féliciter M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et lui offrir tout notre soutien pendant son mandat, que nous souhaitons pleinement fructueux.

De fait, son élection reflète la reconnaissance, parmi les États Membres de l'Organisation, du rôle que son pays a joué sur la scène internationale et de sa grande expérience. Nous sommes certains que cela contribuera grandement au succès des travaux de cette session et lui permettra d'identifier de meilleures voies pour le règlement des grands problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude au professeur Tijjani Muhammad-Bande et à le féliciter pour la sagesse et le dévouement avec lesquels il a dirigé les travaux de la soixante-quatorzième session.

Enfin, nous ne pouvons manquer d'exprimer notre reconnaissance à M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour la compétence, l'abnégation et le zèle avec lesquels il dirige l'Organisation.

Monsieur le Président,

Le thème choisi pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale est hautement d'actualité étant donné la période que nous traversons actuellement dans le monde. Nous sommes convaincus que le multilatéralisme est le meilleur moyen pour nous de conjuguer nos efforts et d'atténuer ensemble les effets de la crise économique et financière que la pandémie de COVID-19 a imposée au monde.

Nous considérons que le multilatéralisme nous permettra de relever les énormes défis auxquels le monde est confronté. En effet, la crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19 qui ravage le monde nous a montré qu'une conjugaison d'efforts et de solidarité internationale peut nous aider à atténuer ses effets néfastes et mondiaux.

Nous ne devons pas perdre de vue la lutte incessante contre la pauvreté. À notre avis, il s'agit du plus grand fléau de l'humanité et de la principale cause de la famine, de la dégradation des sols, de l'exploitation effrénée des ressources naturelles, des

conflits armés, des déplacements de population, des flux migratoires Sud-Nord et de toutes les pertes en vies humaines que cela continue de provoquer.

C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre soutien à une coopération multilatérale renouvelée au nom des populations que nous servons, et à plus de multilatéralisme, plus de solidarité et plus d'efficacité tant dans la lutte contre les effets de la pauvreté que dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, condition indispensable à un développement inclusif et durable.

À cet égard, nous continuons malheureusement à voir des foyers de tension persistants avec des répercussions humanitaires majeures sur toute la planète.

Des conflits politiques et militaires persistent en République centrafricaine, dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Libye, au Sahel, avec l'émergence de groupes terroristes et les actions de groupes terroristes tels que les Chabab en Afrique de l'Est et Boko Haram en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

Nous sommes inquiets, préoccupés face aux flambées de violence dans la province mozambicaine de Cabo Delgado, et nous appelons à une plus grande participation de la communauté internationale à la lutte contre les attaques terroristes tragiques dans cette région du Mozambique.

L'éternelle question du Sahara occidental continue de nous préoccuper et exige de nous tous une participation plus active à la recherche d'une solution permanente dans ce processus de négociation de longue durée. C'est pourquoi nous appelons à nouveau les parties concernées à reprendre les négociations et à trouver une solution politique mutuellement acceptable.

En outre, la situation au Moyen-Orient continue également de nous préoccuper, compte tenu de l'hostilité constante entre Israël et la Palestine, ainsi que de la situation en Syrie et au Yémen. Par conséquent, nous devons trouver un compromis qui mettra fin aux hostilités et ouvrira la voie à un dialogue et à des négociations associant toutes les parties en vue d'une solution politique qui instaurera une paix durable dans cette région du monde.

L'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba il y a de nombreuses années reste, selon nous, une autre cause de préoccupation majeure. C'est pourquoi Sao Tomé-et-Principe réitère son appel à la levée de ces sanctions afin de permettre à Cuba de relever le défi du développement socioéconomique sans subir les contraintes imposées par des sanctions injustes, et de mieux profiter des occasions qui se présentent dans les relations commerciales, sur un pied d'égalité avec les autres États Membres de l'Organisation.

La persistance de l'extrémisme violent doit continuer de recevoir notre attention, mais pas au détriment d'autres questions tout aussi importantes pour l'existence humaine, qui sont présentées dans les objectifs de développement durable, telles que notamment la lutte contre la pauvreté, les changements climatiques et la piraterie en mer.

Monsieur le Président,

Honorables Chefs d'État et de gouvernement

Notre planète est profondément ébranlée par la pandémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus, qui entraîne des conséquences incalculables tant sur le plan sanitaire que sur le plan socioéconomique.

Compte tenu du taux de mortalité élevé et des effets dévastateurs de cette maladie, ainsi que de son fort taux de propagation, nous devons continuer de recourir aux mécanismes que le multilatéralisme nous offre en matière de solidarité internationale, afin d'intensifier la lutte contre la maladie, de prévenir les pertes de vies humaines et de relancer le processus de développement économique de nos pays.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre gratitude pour la vague de solidarité bilatérale et multilatérale dont a bénéficié Sao Tomé-et-Principe, qui nous a permis d'échapper à une catastrophe potentielle. Nous exprimons notre sincère et profonde gratitude à la communauté internationale.

Toutefois, à la lumière des effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur les économies des pays fragiles, tels que Sao Tomé-et-Principe, un petit État insulaire, nous renouvelons notre appel à une solidarité et à un appui constants pour une reprise économique post-COVID-19, qui risque d'être très difficile.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Il nous semble incontestable que la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies est le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, qui est essentiel pour favoriser le développement.

Nous devons cependant noter que le monde a beaucoup changé depuis la création de l'Organisation en 1945, et qu'il est urgent de l'adapter aux nouveaux défis de notre époque.

Par conséquent, nous appelons de nouveau à accélérer le processus de réforme en cours à l'ONU afin de lui donner un nouvel élan et d'accroître sa représentation, son efficacité, sa capacité et sa légitimité dans les actions qui conduisent au maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui sont ainsi le moteur du développement dans le monde entier.

Monsieur le Président

Messieurs et Mesdames les Chefs d'État et de gouvernement

Monsieur le Secrétaire général

Sao Tomé-et-Principe se prépare à passer, en décembre 2024, dans la catégorie des pays à revenu moyen, un fait dont nous sommes fiers, car il montre que les efforts que notre pays a entrepris et les progrès qu'il a réalisés dans les domaines clés du développement durable ont été pris en compte.

Toutefois, nous sommes conscients des efforts internes qui seront nécessaires pour surmonter les énormes défis auxquels nous serons confrontés après notre passage dans cette catégorie. C'est pourquoi nous demandons instamment à la communauté internationale de continuer de nous appuyer dans cette nouvelle étape du développement de notre pays.

Monsieur le Président

Honorables Délégués

Vos Excellences,

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre souhait que le monde connaisse des jours meilleurs après cette soixante-quinzième session de notre auguste assemblée générale, avec la paix et la sécurité, et des progrès vers le développement durable que nos pays désirent ardemment.

Je vous remercie de votre attention.

Comores (voir aussi A/75/PV.9, annexe IX)

Allocution de M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellence Monsieur le Secrétaire général,

Majestés, Altesses, Excellences,

Distingués Représentants des pays et des institutions en vos rangs et qualités,

As-salamu alaykum !

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement, pour votre brillante élection à la présidence de cette soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et vous assurer en même temps, de l'entière disponibilité du Gouvernement comorien, à œuvrer pour le succès de votre présidence.

Je félicite, par la même occasion, votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux durant la dernière session et pour avoir honoré, à travers son mandat, l'Afrique et son pays, la République fédérale du Nigéria.

Je rends un hommage mérité à S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, pour son engagement au service de notre organisation, dont les missions et les défis qu'elle a à relever deviennent de plus en plus nombreux et complexes.

Majestés, Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La présente session qui coïncide avec le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU, se déroule dans un contexte de grave crise sanitaire mondiale, liée à la COVID-19.

Elle a nécessité une mobilisation salutaire de la communauté internationale pour y faire face.

Elle a réveillé la conscience collective qui, dans cette conjoncture difficile, a dépassé les frontières des continents, suscité une solidarité internationale sans précédent et uni le monde autour d'un même objectif : maîtriser et vaincre la COVID-19.

Je voudrais ici, transmettre les condoléances les plus attristées du peuple et du Gouvernement comoriens aux pays du monde entier et particulièrement à tous ceux qui, aux Comores, comme partout ailleurs, ont perdu des proches, des amis, des frères et des sœurs.

La virulence avec laquelle la COVID-19 a sévi et continue à le faire, a désarmé les populations. Certes, aucun pays n'a baissé les bras, mais c'est à la solidarité mondiale qu'il a fallu avoir recours, car elle est notre unique salut !

Aussi, permettez-moi de remercier très sincèrement nos pays frères et amis, institutions diverses, organisations non gouvernementales, associations, personnes de bonne volonté, qui ont pris conscience de cette nécessité, et manifesté leur solidarité, envers notre pays. Cette mobilisation sans faille des pays et institutions a été salutaire et a permis à l'Union des Comores de faire face à la pandémie.

En effet, après le premier cas de COVID-19 détecté dans l'île sœur de Mayotte le 14 mars dernier, nous avons pris les mesures et les dispositions nécessaires, pour une riposte efficace à la maladie, notamment par la mise en place d'une coordination au sein de laquelle différentes structures nationales et insulaires agissent en vue d'une bonne gestion et d'un suivi efficace de la pandémie.

Un Conseil interministériel hebdomadaire a été instauré pour suivre et donner les orientations nécessaires, à ces différentes structures.

De nombreuses mesures barrières ont également été prises, avec l'appui des forces de l'ordre, en vue d'empêcher une éventuelle expansion de la maladie, en plus de la fermeture des frontières et de la suspension des rassemblements de tous genres.

D'autres mesures, enfin, ont été prises sur le plan économique, financier et bancaire, pour accompagner les opérateurs économiques et éviter toute rupture dans la livraison de carburant et toute pénurie des denrées de première nécessité.

C'est ainsi que nous avons réussi à maîtriser la situation relative à la COVID-19 dans notre pays, même si nous devons toujours rester vigilants.

Je voudrais d'ailleurs saisir cette occasion pour faire appel à la solidarité internationale mais aussi et surtout à la reconnaissance des efforts des uns et des autres dans ce combat quotidien et extrêmement difficile que nous devons tous mener, contre cet ennemi invisible.

Je trouve, en effet, regrettable que certains pays s'arrogent le droit de classer d'autres pays dans la liste rouge des pays atteints de la COVID, au mépris des données réelles rendues publiques, dans les bulletins et rapports nationaux.

Il serait plutôt judicieux, en ces moments extrêmement sensibles, de réserver à l'OMS, l'Organisation de tutelle, la lourde tâche de classer les pays, sur la base des données actualisées et vérifiées dont elle dispose.

Je tiens d'ailleurs à saluer ici, la mobilisation du corps médical comorien dans son ensemble, des autorités politiques et religieuses, des responsables locaux, du secteur privé, de tous les acteurs sociaux, avec une mention toute particulière pour les associations des femmes et des jeunes, qui continuent à nous prouver qu'ils constituent de grandes forces, sur lesquelles le pays peut compter pour faire face à toutes les situations.

Par ailleurs, l'Union des Comores, en sa qualité de pays assurant la présidence en exercice de la Commission de l'Océan Indien (COI) suit avec beaucoup d'attention la situation liée à la pandémie dans notre espace de l'Océan Indien.

C'est ainsi qu'une téléconférence des Ministres de la Santé des pays de la région, a été organisée, pour échanger sur la situation de la pandémie dans la zone, et sur les mesures à prendre ensemble, pour mieux protéger les populations et gérer efficacement la pandémie.

Majestés, Altesses, Excellences, Honorable assistance,

La pandémie de COVID-19 s'est invitée dans nos débats nationaux, régionaux et internationaux et même à l'échelon familial, où rien ne saurait être envisagé, sans la prise en compte actuellement de cette nouvelle dimension.

Toutefois, à l'échelle mondiale et au niveau de chaque pays, nos engagements collectifs pour la paix, le développement, la protection de notre environnement

constituent également des défis encore plus accentués que nous devons relever ensemble, pour créer les conditions d'une vie paisible et décente, pour les citoyens du monde.

Ainsi, bien que notre organisation, l'ONU, traverse cette crise sanitaire, d'autres crises appellent de notre part, des efforts considérables.

C'est pourquoi, le débat autour de la réforme de ses principaux organes, pour qu'elle puisse refléter la réalité du monde d'aujourd'hui et mieux répondre aux enjeux, restera toujours d'actualité et inscrit à chacune de nos assises.

Dans cette optique, permettez-moi de féliciter chaleureusement, les nouveaux États membres non permanents élus au Conseil de sécurité.

Je souhaite que la représentativité des continents du monde en son sein, soit effective, afin qu'ils puissent tous se reconnaître au sein de cette organisation qui devra garantir une parfaite inclusion.

L'ONU doit également pouvoir poursuivre son combat contre l'exclusion, et contribuer à accorder une priorité au respect des droits humains.

En Union des Comores, des efforts considérables sont entrepris dans ce sens.

Le plus récent acte posé et allant dans ce sens, après notre adhésion au Protocole Additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, a été la mise en place du Conseil supérieur de la magistrature.

Il s'agit là, en effet, d'un pas décisif vers la concrétisation des objectifs que je me suis fixés, de faire de la justice comorienne un cadre qui protège les plus faibles et les met à l'abri de l'arbitraire.

En effet, la violation de droits inaliénables de certains peuples aujourd'hui encore dans le monde est tout simplement une honte en ce siècle où nous vivons.

Le peuple frère palestinien en est un exemple, illustrant parfaitement la situation d'oppression qu'un peuple puisse connaître. Ce peuple a le droit de vivre paisiblement sur son territoire et de jouir de tous ses droits, comme tout autre citoyen du monde.

Ainsi, l'Union des Comores continue de croire qu'une solution viable et juste doit être trouvée, celle qui privilégiera la création d'un État palestinien, avec Jérusalem-Est comme capitale, et vivant côte à côte, en paix, avec l'État d'Israël.

Je salue les propos responsables du Président français Emmanuel Macron, visant à s'opposer à tout projet d'annexion des territoires palestiniens.

La situation d'oppression dans le monde ne peut être passée sous silence.

Le droit et notamment celui du culte, est consacré par des textes internationaux qui engagent nos États et qui doivent être appliqués au niveau des pays. Le rôle de l'ONU est crucial. Les principes et valeurs qu'elle porte sont aujourd'hui rassemblés autour des Objectifs de développement durable que chaque pays a fait siens.

En ce qui nous concerne, l'Union des Comores, a, à l'instar de plusieurs pays, présenté, à travers la visioconférence organisée par les Nations Unies, son rapport sur les ODD, lequel a rendu compte du travail accompli dans ce cadre, pour s'inscrire dans une dynamique mondiale visant à garantir un avenir meilleur pour l'humanité.

Sur ce plan, le Gouvernement travaille étroitement avec le système des Nations Unies à Moroni et tous les acteurs concernés, pour la réalisation des ODD et je salue la parfaite collaboration de ces institutions avec mon gouvernement.

Honorable assistance, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, mon pays, a organisé en décembre dernier, à Paris, une Conférence des partenaires au développement, pour créer les conditions devant lui permettre de répondre à l'ambitieux engagement d'accéder au statut de pays émergent d'ici à 2030 ; une Conférence qui a vu la participation de centaines de partenaires bi et multilatéraux et du secteur privé, et dont les annonces faites traduisent un succès de cette assise.

Ainsi, mes remerciements renouvelés, vont à la France, pour avoir accepté de parrainer cet important évènement.

Je réitère également mes remerciements à la Banque mondiale pour avoir bien voulu abriter cette Conférence dans son siège, à Paris.

Je remercie, enfin, à nouveau, tous ceux qui, dans un élan de solidarité exemplaire, ont répondu favorablement à notre invitation.

À l'issue de cette Conférence, nous avons totalisé des annonces globales d'un montant conséquent, qui fait notre fierté, puisqu'il a dépassé, largement, nos attentes.

En avril dernier, j'ai mis en place un Secrétariat exécutif, pour assurer le suivi des engagements pris lors de cette Conférence, et mobiliser les ressources nécessaires à l'émergence des Comores.

Je voudrais, alors, lancer ici, un appel solennel à nos partenaires, pour que nous puissions établir des calendriers de travail qui nous permettront d'avancer, avec les moyens de travail et de communication disponibles, en attendant de pouvoir revenir à un suivi normal de nos dossiers.

Par ailleurs, je voudrais souligner que la crise sanitaire que traverse le monde entier ne nous a pas fait oublier nos dossiers importants et cruciaux, et surtout quand ils ont trait à notre souveraineté nationale.

C'est ainsi que Mayotte, restera toujours inscrite en première ligne dans notre politique étrangère et dans nos revendications. C'est, en effet, un combat légitimé par cette auguste assemblée et dans lequel tout Comorien, digne de ce nom, devrait se retrouver et se reconnaître.

Permettez-moi de rappeler dans ce sens, qu'en juillet 2019, nous nous sommes rencontrés à Paris, le Président Emmanuel Macron et moi-même, et nos deux Ministres des affaires étrangères ont signé un document qui consacre la volonté commune des deux parties d'aller de l'avant, dans la recherche d'une solution juste et viable à l'épineux problème de l'île comorienne de Mayotte, dans le souci partagé de préserver les intérêts des uns et des autres.

Je compte, alors, sur la bonne volonté des autorités françaises et comoriennes, qui doivent comprendre qu'il est temps de trouver une solution à ce contentieux désagréable, comme l'a qualifié feu le Président Mitterrand, car les liens et les intérêts qui nous unissent nous imposent le devoir impératif de préserver l'intérêt supérieur de nos deux peuples et des générations présentes et futures, de Comoriens, de Français et de Franco-comoriens.

Majestés, Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite, de tout cœur, que le monde entier surmonte cette terrible pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), pour que nous puissions tous, reprendre le cours normal de notre vie quotidienne, et pour que l'ONU, notre prestigieuse institution, qui nous rassemble autour de valeurs et de principes nobles, puisse, elle aussi survivre aux divers aléas, afin de poursuivre sa mission, un programme que jamais, dans l'histoire, nulle autre institution n'a eu à gérer.

Je vous remercie de votre aimable attention !

Nauru (voir aussi A/75/PV.9, annexe X)

Allocution de M. Lionel Rouwen Aingimea, Président de la République de Nauru

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est un honneur de participer à l'ouverture de cette soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Au nom de la République de Nauru, je tiens à féliciter Votre Excellence pour votre récente accession à la présidence. Je voudrais vous assurer de l'entière coopération et du plein appui de ma délégation alors que vous dirigez nos importants travaux au cours de cette session.

Je voudrais également remercier notre président sortant, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, de l'esprit d'initiative exceptionnel dont il a fait preuve en cette période sans précédent.

Monsieur le Président,

À la lumière des défis mondiaux auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée, il est plus que jamais essentiel que l'Organisation des Nations Unies soit capable de répondre à nos besoins. De nombreux pays ont été pris au dépourvu lorsqu'un minuscule virus a exposé les vulnérabilités systémiques de nos institutions mondiales et nationales s'agissant de la manière dont nous protégeons nos populations et prenons soin d'elles. Le thème que vous avez choisi pour la présente session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », est opportun et approprié.

Nauru, qui est l'un des plus petits États Membres de l'ONU et l'un des plus vulnérables, a compté sur le leadership de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dont le mandat est de promouvoir la santé, d'assurer la sécurité dans le monde et de servir les personnes vulnérables.

Avant le début de la pandémie, nous avons entendu parler de cas de propagation d'un nouveau virus dans le monde entier et nous avons attendu avec impatience les conseils de l'OMS et son évaluation de la situation.

Lorsque l'OMS a déclaré que cette épidémie était une pandémie, Nauru a réagi immédiatement en déclarant, en mars de cette année, un état de catastrophe nationale pour la gestion de la COVID-19 et l'état de préparation face à cette pandémie. Cette mesure a permis au Gouvernement de gérer nos réponses nationales d'urgence à la pandémie. Notre objectif, comme bon nombre des vôtres, est de protéger la population et les citoyens nauruans.

Nous avons également constaté que l'OMS a joué un rôle de premier plan dans la gestion de la riposte de la région du Pacifique, ce qui a conduit plus tard à la formation du couloir humanitaire du Pacifique relatif à la COVID-19 (PHP-C). Cette nouvelle formule, élaborée dans le but de regrouper le financement des donateurs en un seul mécanisme régional, s'est révélée contraignante, déroutante et donc inefficace. Au plus fort d'une crise, nous ne devons pas nous aliéner davantage les personnes que nous

sommes censés aider. Nous ne devons pas passer à côté de quelque chose simplement parce que nous n'avons pas fait les choses correctement ou parce que nous n'avons pas la capacité de nous frayer un chemin à travers de nouvelles modalités de fonctionnement.

Bien que nous soyons conscients de vivre une époque sans précédent, nous pensons que l'ONU a la capacité, les compétences et le savoir-faire nécessaires pour agir efficacement en temps de crise, en tenant compte des défis auxquels sont confrontés les plus petits Membres.

Notre expérience nous montre que l'accès, l'appui et l'assistance en temps utile sont essentiels pour garantir l'efficacité du PHP-C. Nous nous sommes également trouvés en concurrence les uns avec les autres pour obtenir des ressources dont le besoin se faisait cruellement sentir, et celles et ceux d'entre nous qui avaient eu une expérience beaucoup plus importante de la collaboration avec le système des Nations Unies étaient mieux placés pour obtenir l'appui nécessaire.

Monsieur le Président,

Heureusement, j'ai le plaisir d'annoncer que mon petit pays insulaire, Nauru, n'a toujours connu aucun cas de COVID-19. Pour nous, il s'agit vraiment d'une réalisation déterminante.

Le Gouvernement s'est employé à promulguer des lois nationales en faveur de nouvelles politiques et mesures pour faire face à la pandémie. Nous avons créé un groupe de travail national sur la COVID-19 pour que nos réponses soient coordonnées et cohérentes, en adoptant une approche qui mobilise l'ensemble des pouvoirs publics dans notre collaboration avec le secteur privé, la société civile et la communauté dans son ensemble. Nous avons pris des mesures pour sécuriser nos frontières en mettant en place des restrictions de voyage, avec des protocoles de quarantaine, tout en mettant en œuvre une politique de frontières ouvertes et contrôlées. Nous avons utilisé les frontières d'autres pays comme remparts. C'est notre politique de prise et d'enrayement.

Monsieur le Président,

Pourquoi ce gouvernement accorde-t-il une telle importance à l'efficacité de nos réponses nationales et multilatérales à la pandémie ?

Qu'il me soit permis de replacer cette question dans son contexte. Nauru a une superficie terrestre de 21 kilomètres carrés et une circonférence de 19 kilomètres. La population est estimée à environ 11 000 habitants et le taux de croissance prévu est de 4,5 %, ce qui signifie que le pays comptera 27 000 habitants d'ici 2050.

Il faut tenir compte du fait que Nauru a connu une période durant laquelle sa population a été décimée. Dans les années 20, la population a été ravagée par l'épidémie de grippe et à nouveau par le fléau de la Seconde Guerre mondiale. Ces facteurs externes ont menacé la survie même de notre peuple et de notre nation, la population tombant dangereusement en dessous de 500 habitants. Nous nous sommes battus pour porter ce chiffre à 1 500 afin d'obtenir notre indépendance en 1968 et de devenir une nation souveraine.

Notre histoire nous rappelle donc qu'une épidémie dans une partie du monde peut avoir des effets catastrophiques et dévastateurs sur ce minuscule pays. Les enseignements du passé ne peuvent être ignorés.

Par la grâce de Dieu, nous n'avons toujours connu aucun cas de COVID-19 aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Notre expérience nous a fait comprendre que l'OMS a été lente à déclarer l'existence de la pandémie. Cela nous montre qu'il reste de nombreux progrès à faire. Nous devons veiller à ce qu'aucun pays, quelle que soit sa taille, ne soit laissé pour compte. Nous devons faire plus.

Au niveau régional, Nauru compte parmi l'un des 10 pays couverts par le bureau multipays des Nations Unies aux Fidji, et c'est celui qui en bénéficie le moins. La pandémie a révélé la faiblesse du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que le décalage entre l'apport d'une réponse régionale coordonnée et la satisfaction de nos besoins et priorités nationaux. La pandémie nous a également appris la nécessité d'être mieux préparés la prochaine fois. Il faut investir davantage dans nos systèmes de santé publique pour renforcer nos capacités à faire face aux futures pandémies.

Je voudrais saluer les efforts déployés par le Secrétaire général pour lancer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de le rendre plus efficace et mieux adapté à son objectif. Nous attendons en particulier avec intérêt la mise en place rapide d'un nouveau bureau multipays dans les États fédérés de Micronésie. Nous considérons qu'il s'agit d'une mesure positive qui permettra d'apporter un appui adapté, ciblé et coordonné entre les petits États insulaires en développement du Pacifique Nord et l'ONU.

Monsieur le Président,

Malgré les commentaires parfois désabusés sur l'état actuel du multilatéralisme, je pense qu'il est important de reconnaître les nombreuses réalisations de l'ONU au cours de la dernière décennie. Notre engagement en faveur du multilatéralisme a permis de conclure des accords historiques sur le développement durable, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et le financement du développement, pour n'en citer que quelques-uns. Ces textes, qui reflètent les points de vue de chaque État Membre de l'ONU – du plus grand au plus petit – peuvent permettre l'avènement d'un monde plus résilient, plus juste et plus équitable.

Votre défi, et le nôtre, est de concrétiser ces accords de toute urgence. Ce sera un test pour le multilatéralisme à l'avenir – n'échouons pas.

Monsieur le Président,

L'un des grands piliers de la stratégie de développement durable de Nauru est la durabilité économique et, conformément à cet objectif, le Gouvernement a lancé cette année son programme *Desperate Imagination Vision*. Il s'agit d'une vision innovante d'une République de Nauru financièrement viable et résiliente. Nous avons mis l'accent sur la dynamisation de tous les partenariats et nous avons souligné la nécessité de renforcer ces réseaux pour nous aider à réaliser notre vision d'un avenir financièrement viable et stable.

La question de la durabilité ne peut plus être écartée et n'est pas, dans la langue de Nauru, un problème « qui se résoudra tout seul », car il est plus important que jamais de trouver d'autres solutions pour soutenir l'économie. Nous devons toujours garder à l'esprit l'objectif d'assurer la viabilité de la nation.

Et à cet égard, ce pays a le triste honneur d'être le seul à se voir refuser l'accès aux financements de la Banque mondiale à des conditions de faveur. À l'heure actuelle, Nauru ne peut pas prétendre aux subventions et aux prêts accordés à des conditions de faveur dans le cadre de l'aide internationale au développement, car notre

RNB par habitant dépasse le seuil actuel fixé pour les petites économies insulaires. Nous ne pouvons pas non plus recevoir de prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) car la Banque mondiale a déterminé que notre économie ne génère pas suffisamment de revenus pour rembourser de nouveaux prêts. Pourquoi d'autres pays ont-ils accès à ces outils de financement et pas Nauru ?

Nauru est peut-être un cas extrême, mais nous partageons l'expérience de nombreux pays en développement qui, bien qu'ils soient dotés des meilleurs plans de développement, n'ont pas accès aux ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre. Cette situation était indigne avant la pandémie, mais il s'agit maintenant d'une véritable crise. Des années, voire des décennies de progrès économiques dans le monde en développement risquent d'être réduites à néant si les institutions de Bretton Woods ne prennent pas des mesures rapides pour soulager les pays du fardeau insoutenable de la dette et mettre à disposition des ressources budgétaires pour permettre une reprise économique solide.

Nous avons besoin d'un système financier mondial qui réponde mieux aux besoins urgents des pays en développement, et je vous invite vivement à vous pencher sur cette question dans le cadre de vos efforts visant à revitaliser le multilatéralisme.

Monsieur le Président,

Beaucoup ont comparé les conséquences humanitaires et les perturbations économiques liées à la COVID à ce que nous pourrions attendre des changements climatiques. Je pense donc qu'il importe de rendre hommage à ceux qui ont fait preuve de prévoyance et ont joué un rôle de chef de file en ce qui concerne cette question. Aujourd'hui, je voudrais remercier tout particulièrement le Gouvernement allemand, qui n'a cessé d'attirer l'attention du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question des changements climatiques et de la sécurité.

La première responsabilité fondamentale de tout gouvernement est de protéger la sûreté et la sécurité de ses citoyens. Tout manquement à cette obligation risque de provoquer des troubles sociaux et politiques. Il est désormais incontestable que les changements climatiques rendront plus difficile l'accomplissement de cette responsabilité fondamentale des gouvernements en fragilisant les systèmes d'approvisionnement en nourriture et en eau, en exacerbant la concurrence pour des ressources naturelles qui ne cessent de diminuer, en perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales et en déplaçant des communautés. Aucun pays n'a la capacité de relever seul la plupart de ces défis. C'est pourquoi une réponse multilatérale aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité s'impose.

Nous estimons qu'il serait plus judicieux de confier cette tâche à un nouveau Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur le climat et la sécurité.

Toutefois, nous ne parviendrons à protéger la sécurité des pays et des communautés vulnérables que si notre système politique a le courage d'adopter les changements fondamentaux que la crise climatique exige.

Nous voulons une Organisation des Nations Unies qui s'attaque à la crise climatique en prenant des mesures urgentes, pour éviter une régression et une dépression économiques qui aggraveront encore les inégalités actuelles entre les nations.

Monsieur le Président,

L'espace terrestre limité représente un lourd défi pour nous.

Nauru devra accélérer ses efforts dans le cadre de l'initiative Higher Ground, qui vise à récupérer les 80 % de zones minières épuisées situées sur le plateau central de l'île. Les changements climatiques exposent les habitations côtières à des risques environnementaux. Nous avons commencé une évaluation scientifique préliminaire de notre environnement physique afin de recueillir des données qui nous permettront de prendre des décisions éclairées. Nous en sommes encore aux tout premiers stades et nous sommes conscients que ce n'est que le début d'un très long voyage. Il est essentiel de poser les bonnes bases pour que les générations futures puissent poursuivre le travail que nous avons commencé.

Grâce à une planification innovante et à l'intégration des meilleures pratiques en matière de développement durable, nous sommes convaincus que la Desperate Imagination Vision peut permettre de créer des emplois, de promouvoir de nouvelles possibilités commerciales et d'investissement, et de restaurer notre milieu naturel. Grâce à la construction de la nouvelle installation portuaire financée par le Fonds vert pour le climat, à notre nouvelle compagnie de navigation et à notre compagnie aérienne nationale, Nauru peut devenir une plaque tournante du commerce régional, sans oublier notre aspiration à devenir un centre régional du tourisme sportif et de la santé. Telle est notre stratégie pour atteindre les objectifs de développement durable.

Néanmoins, nous ne pouvons pas y arriver seuls. Et c'est sur ce point que doit se concentrer notre engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme, à savoir la mobilisation des outils de mise en œuvre pour ceux qui en ont besoin.

Monsieur le Président,

Je tiens à rappeler que Nauru est un grand État océanique. Nous dépendons fortement des ressources marines pour notre subsistance et notre développement économique.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en tant que constitution pour toutes les activités océaniques, a eu la prévoyance de donner la possibilité aux États en développement comme le mien de participer à la nouvelle industrie de l'exploitation des fonds marins et de remédier aux disparités historiques qui existent entre le Nord et le Sud.

Plus précisément, je parle de l'important travail qu'effectue l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), en tant qu'organisme international chargé d'organiser et de contrôler toutes les activités liées aux ressources minérales dans les eaux internationales dans l'intérêt de l'humanité tout entière, tout en protégeant le milieu marin des effets nocifs qui peuvent résulter des activités liées aux grands fonds marins.

Cela nous donne confiance dans le 'nouveau régime réglementaire pour la collecte des minéraux des fonds marins, qui est en cours d'élaboration, étant donné que l'AIFM veillera à ce que cette nouvelle industrie soit gérée de manière responsable tout en apportant des avantages à l'ensemble de l'humanité. En outre, cela nous aidera à atteindre l'objectif de développement durable no 14, et plus précisément les cibles 2 et 7, qui visent respectivement à gérer et protéger durablement les écosystèmes marins, et à faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines.

J'encourage les membres de l'AIFM à continuer d'œuvrer en vue d'une mise au point rapide du régime réglementaire. Je salue également le programme de

renforcement des capacités de l'AIFM et en particulier l'Initiative Abysses pour les États du Pacifique patronnants.

Monsieur le Président,

Nos efforts visant à combattre et à contenir le coronavirus n'auraient pas été possibles sans l'appui précieux de nos partenaires de développement, et à cet égard, nous voudrions remercier sincèrement l'Australie, Taiwan, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, le Japon et les États-Unis, qui sont de véritables amis.

Nous demandons également à nos amis, les États-Unis, de ne pas oublier le peuple cubain qui, comme nous, est aux prises avec cette pandémie.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, les nations du monde se sont réunies pour rédiger une charte qui résisterait à l'épreuve du temps. Elle a été créée sur la base des principes d'universalité et d'égalité, dans le respect de la valeur de chaque individu. Il ne suffit pas de proclamer les vertus du multilatéralisme ; nous devons renforcer notre engagement à défendre les principes fondamentaux inscrits dans la Charte.

C'est pourquoi nous appelons l'ONU à respecter ses engagements envers la famille humaine et à veiller à ce que les 23,5 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan jouissent des mêmes droits que les peuples des autres nations. Alors que le monde est aux prises avec la pandémie de COVID-19, la population de Taiwan ne doit pas être laissée pour compte, et sa réponse exemplaire à la pandémie mondiale ne doit pas être oubliée. Taiwan est un partenaire important dans la riposte mondiale à cette pandémie. Plus que jamais, nous avons besoin aujourd'hui d'une approche inclusive et solidaire pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Monsieur le Président,

Alors que nous avançons vers un avenir assombri par la COVID-19 et par d'autres choses que nous ne connaissons pas vraiment, « marchons main dans la main, côte à côte, comme nous le disent les Saintes Écritures, pour relever les défis de demain ».

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Que Dieu bénisse la République de Nauru et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Guinée-Bissau (voir aussi A/75/PV.9, annexe XI)

Allocution de M. Úmaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Son Excellence Monsieur le Président,
Son Excellence Monsieur le Secrétaire général,
Excellences Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de présenter mes félicitations, de mon peuple et de mon pays, à S. E. M. Volkan Bozkir pour sa fonction honorable et distinguée de Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'élection de Votre Excellence à cet organe de grande représentativité du système international montre la confiance que votre pays, la Turquie, un ami de la Guinée-Bissau, et tous les États Membres de notre Organisation ont déposée sur votre personne. Nous exprimons nos souhaits de succès les plus ardents pour la réussite de cette noble fonction.

Je vous assure de la coopération la plus entière de mon pays, la Guinée-Bissau, pendant les délibérations de la session sous votre direction.

Monsieur le Président,
Excellences,

D'abord je voudrais présenter mes condoléances les plus attristées aux États Membres de l'Organisation à cause des pertes de vie de leurs populations pendant cette pandémie de COVID-19 qui sévit dans le monde entier.

Je remercie les professionnels de la santé du monde entier, particulièrement ceux de mon pays et de tous les organismes internationaux présents en ce moment en Guinée-Bissau et qui, ensemble et quotidiennement avec nos autorités, se trouvent sur la ligne de front pour aider à contrôler la propagation de la COVID-19 et à sauver la vie des personnes infectées.

L'ordre du jour de la session spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies pour discuter de la COVID-19 est d'une grande importance. Ainsi, nous devons tous coopérer avec la communauté scientifique dans ses efforts de recherche de solutions et d'appui aux plus vulnérables pour faire face aux impacts négatifs immédiats de la COVID-19 en assistant au renforcement des systèmes de santé et aussi au développement et à la distribution équitable des traitements et vaccins.

Les défis rencontrés quotidiennement dans les différentes parties du monde, aussi équidistantes qu'elles semblent, dans ce monde globalisé dans lequel nous vivons aujourd'hui, doivent éveiller les consciences qu'ils pourraient finir par être des problèmes communs.

La pandémie a montré cette réalité et a enseigné qu'il est important d'unir nos forces pour lutter contre la COVID-19 et tous les autres fléaux et défis auxquels nous sommes confrontés sur notre planète.

C'est pourquoi, cette année au cours de laquelle nous célébrons les 75 ans de la fondation de l'Organisation des Nations Unies, nous devons travailler ensemble pour redonner à l'Organisation les valeurs et les idéaux pour lesquels elle a été créée. Dans le but de parachever l'ONU que nous voulons et dont nous avons réellement besoin pour orienter et combattre les adversités globales de l'actualité, le moment est venu de renouveler nos engagements et renforcer le multilatéralisme. C'est seulement ainsi que nous pourrions avancer avec le programme humanitaire en tenant compte des vulnérabilités, promouvoir l'égalité de genre et finalement réaliser le Programme 2030 pour le bien-être de tous.

Monsieur le Président,

Excellences,

Je me sens honoré de m'adresser à cette grande assemblée aujourd'hui, le 24 septembre, le jour où mon pays, la Guinée-Bissau, complète de nouveau une année de son existence en tant que nation libre et indépendante, Une indépendance conquise avec beaucoup d'honneur et de sacrifice. Je félicite mon peuple !

Pendant ces 46 années de notre histoire, notre pays a vécu des moments difficiles à la recherche de son chemin vers stabilité et le développement durables pour le bien-être de ses fils. L'accompagnement de la communauté internationale, particulièrement de l'ONU et des organismes régionaux et sous-régionaux, a été fondamental pour finalement mettre fin aux conflits qui ont sévi dans notre pays. Je remercie profondément le Secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. António Guterres et tous les amis et partenaires de la Guinée-Bissau pour leur assistance qui nous a été fournie tout au long de cette période.

Pendant, à l'approche de la fin du mandat au pays de la mission du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et tout en assumant par des efforts nationaux les principales responsabilités de la stabilisation du pays, avec la normalisation du fonctionnement de toutes les institutions de l'État en cours, l'assistance continue et indubitable de la communauté internationale par une articulation et coordination avec les autorités du pays, sont indispensables pour que nous puissions conclure les réformes nécessaires et suivre notre voie pour le développement.

Dans ce contexte, je voudrais encore profiter de cette noble tribune pour réaffirmer à mon peuple que sous ma présidence, je ferai le mieux pour tourner cette triste page de crises et de conflits de notre histoire et travailler main dans la main avec tous les Guinéens pour relever les défis que pose la reconstruction d'une nouvelle Guinée-Bissau, conscients de nos problèmes, mais avec une force collective nationale aussi bien dans le pays qu'avec la diaspora, afin de cheminer ensemble et de garantir un futur meilleur pour les générations futures.

L'année 2020 a été une année de défis pour le monde sans exception, mais qui s'avère plus dur pour les plus fragiles comme la Guinée-Bissau, un pays avec une vulnérabilité extrême pour être un pays africain qui sort des conflits, un pays moins avancé, un petit État Insulaire en développement avec des risques énormes résultant des changements climatiques.

La pandémie de COVID-19 est venue s'ajouter aux fragilités déjà existantes, finissant par affecter encore plus les problèmes socio-économiques du pays et la vie de nos populations.

Avec la volatilité de la chaîne d'approvisionnements et des prix des marchandises qui a influencé de manière négative le commerce international, la Guinée-Bissau, un pays dépendant de l'agriculture et de ses eaux, n'a pas été épargnée. La campagne de la noix de cajou, son principal produit d'exportation, a été gravement affectée, ce qui eu des répercussions négatives sur l'économie et le bien-être de son peuple. Cette croissance négative est en train d'influencer les tendances à la pauvreté dans beaucoup de pays comme le nôtre, en mettant en danger ceux qui se trouvaient déjà sans protection sociale.

Les changements climatiques sont une réalité irréfutable, qui bien qu'elle soit déjà ressentie dans les petits États insulaires en développement (PEID) dont la Guinée-Bissau fait partie intégrante, est un danger pour tous, autant qu'elle menace l'existence de notre propre planète.

Le gouvernement a élaboré des stratégies nationales et des politiques sectorielles avec les partenaires internationaux pour faire face à ces défis. Il a aussi mis-en œuvre des plans d'adaptation aux changements climatiques à moyen et long terme. Il a donné une extension de plus de 26 % de son territoire au Système national des aires protégées terrestres et marines, entre beaucoup d'initiatives comme la contribution pour l'atténuation des gaz à effet de serres et aux NDCs.

Monsieur le Président,

Excellences,

L'égalité des genres est un sujet de grande importance pour la Guinée-Bissau. La participation de la femme est notoire dans toutes les sphères de notre société, depuis la période de la lutte pour l'indépendance dont nous célébrons encore aujourd'hui une année de plus, les femmes ont toujours été à côté des hommes dans les décisions politiques et sociales du pays. Les femmes guinéennes sont les moteurs des changements positifs. Elles sont les meilleures médiatrices des conflits, promotrices du dialogue et pacificatrices.

Dans ce nouveau chemin de renouveler nos engagements avec le multilatéralisme, les femmes doivent avoir une place prioritaire comme une des principales forces motrices.

L'autre groupe de grande importance est la jeunesse, qui, dans beaucoup de nos pays compose la majorité de la population. En Guinée-Bissau nous comptons avec la force et l'importance de cette couche de notre société et sa participation a été positive dans les processus de dialogue pour la paix et la stabilité.

Nous comptons sur notre jeunesse et exhortons nos partenaires au développement de continuer de nous assister avec des instruments comme l'éducation qualifiée et des technologies pour mieux habiliter nos jeunes, en les aidant par cette forme non seulement à réduire le taux de chômage dans notre pays, mais aussi à garantir un futur brillant pour la génération future.

Nous ne pouvons pas parler de multilatéralisme tout en permettant que continue l'embargo économique et financier à un des plus solidaires Membres de notre Organisation, Cuba, qui malgré les impacts négatifs de cet embargo, a été champion dans toutes les luttes sanitaires mondiales, surtout pendant cette pandémie du COVID 19. Cuba reste toujours sur la ligne de front pour aider le Monde.

Nous demandons que l'embargo économique et financier impose à Cuba par les États Unis d'Amérique soit levé sans tarder. Le peuple cubain mérite l'occasion de

profiter au maximum de son potentiel et chercher librement les relations économiques avec les autres états et peuples.

En ce qui concerne la Palestine, nous espérons que les principaux acteurs du processus de paix Israël-Palestine continuent à être engagés dans les négociations diplomatiques à la recherche d'une paix durable et déterminer la coexistence pacifique des deux états vivant en harmonie, côte à côte et avec respect mutuel.

Monsieur le Président,

Excellences,

Avant de conclure, je voudrais réaffirmer l'engagement de notre pays à travailler pour les Nations Unies que nous voulons et dont nous avons besoin, en comptant sur un engagement fort de nos partenaires au développement dans les renouvellements des engagements multilatéraux et que soient orientés à la construction d'un monde plus juste et fraternel, en garantissant la sécurité humaine pour le bien-être et le progrès de tous les peuples et cultures.

Je ne puis terminer mon intervention sans remercier et associer les interventions des grandes familles, le G77 & Chine, PEID et PMA dont mon pays fait partie.

Je vous remercie.

Somalie (voir aussi A/75/PV.9, annexe XII)

Allocution de M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Honorable Président de l'Assemblée, Excellences, Chers invités, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un véritable honneur et un privilège de prendre la parole devant vous tous à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En ce soixante-quinzième anniversaire qui revêt une importance particulière pour notre union mondiale multilatérale en faveur de la paix, du progrès et de la prospérité, il est fondamental de renouveler notre engagement envers la Charte des Nations Unies et son large consensus sur une coopération efficace pour un développement international durable commun. Le consensus, la coopération et une action commune ciblée n'ont jamais été aussi importants qu'à l'heure actuelle, où le monde est confronté à des problèmes politiques, sociaux et économiques en raison de la pandémie de COVID-19.

En évaluant la voie à suivre pour atteindre, d'ici à 2030, les objectifs de développement durable fixés, malgré la pandémie de COVID-19, nous devons également réexaminer l'avenir que nous voulons tous et l'ONU qu'il nous faut pour y arriver. La COVID-19 a été une leçon dévastatrice et un signal d'alarme retentissant quant à la nécessité d'une coopération mondiale, de partenariats efficaces et d'un engagement ferme en faveur du multilatéralisme pour y faire face ensemble. La COVID-19 ne connaît pas de frontière et ne fait pas de distinction en termes de nationalité, de sexe ou de statut économique entre les nations ou les individus – nous sommes tous des victimes au même titre. Il faut donc trouver une solution unificatrice pour protéger chaque être humain.

Le Gouvernement et le peuple somaliens ont travaillé en étroite collaboration pour atténuer les pires effets de la pandémie de COVID-19. Comme la plupart des gouvernements dans le monde, nous avons donné la priorité à la santé de nos citoyens et nous avons fait tout ce qui était possible pour sauver des vies. Grâce à la fourniture directe de soins médicaux et à des informations régulières, actualisées et efficaces en matière de santé publique, notre gouvernement a mis tout en œuvre pour assurer la sécurité de notre population. Les cas de COVID-19, dont le nombre a augmenté rapidement pendant les premiers stades de la pandémie, ont diminué régulièrement grâce aux mesures rapides prises par le gouvernement.

Là encore, cette riposte efficace n'aurait pas été possible sans le partenariat efficace entre notre gouvernement, les citoyens et les partenaires internationaux. Je tiens à rendre un hommage particulier au courage et au dévouement de tous nos personnels de santé qui ont risqué leur vie pour sauver la vie des autres. Je salue également la patience et la contribution du secteur privé somalien, qui a travaillé avec le Gouvernement pour continuer à faire fonctionner l'économie, en fournissant des services vitaux au peuple somalien quand il en avait le plus besoin.

Cependant, le succès de nos efforts communs en Somalie ne signifie pas que nous nous en sommes sortis indemnes. Selon les statistiques officielles, plus de 3 000 Somaliens ont été infectés par le virus et une centaine ont tragiquement perdu la vie en

conséquence. Beaucoup d'autres personnes qui ont été testées positif ont dû vivre avec la douleur et la souffrance de la COVID-19 et d'autres restent encore vulnérables étant donné la faiblesse des systèmes et des infrastructures de santé somaliens surchargés.

Compte tenu des graves problèmes de santé qui se posent dans le monde, en particulier dans les pays les plus vulnérables comme la Somalie, je suis convaincu que le renforcement de la coopération en matière de santé publique, l'échange d'informations et une répartition équitable des traitements potentiels pour la COVID-19 qui sont en train d'être mis au point, nous pourrions inverser de manière permanente l'impact mortel du virus pour chaque être humain sur la planète. C'est la seule façon d'assurer notre avenir commun et, par conséquent, il est indispensable que nous, en tant que communauté de nations, réaffirmions notre attachement collectif au multilatéralisme et que nous luttons contre la COVID-19 par une action multilatérale efficace et coordonnée.

Excellences, Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Partout dans le monde, les économies, quelle que soit leur taille, ont été gravement touchées par la COVID-19, surtout les plus vulnérables. En Somalie, comme partout ailleurs dans le monde, nous sommes confrontés à une douloureuse contraction de l'économie, à des pertes d'emplois et à la nécessité de continuer à investir dans nos services publics de base pour protéger nos citoyens de ce virus mortel. Vous pouvez tous comprendre qu'il s'agit d'une tâche énorme pour un État sortant d'un conflit et en reconstruction comme la Somalie, mais notre gouvernement reste résolu à relever les divers défis qui l'attendent.

Face à la COVID-19, en matière de politique économique, notre gouvernement a, une fois de plus, donné la priorité à sa population en prenant des mesures d'allègement fiscal pour la plupart des produits alimentaires de base. Aujourd'hui, en espérant que le pire est derrière nous, nous commençons prudemment à ouvrir notre économie afin que notre peuple puisse reprendre ses activités normales. Cependant, nous sommes également conscients que reconstruire en mieux, en plus fort et en plus équitable pour remédier aux conséquences de la COVID-19 représentera un énorme défi pour la Somalie.

En réitérant l'importance de lutter contre la COVID-19 en prenant des mesures multilatérales efficaces, je tiens à remercier les institutions financières internationales et de nombreuses autres institutions multilatérales pour l'appui économique et financier qu'ils ont apporté au Gouvernement fédéral somalien pour lui permettre d'atténuer les pires pressions économiques liées à la COVID-19, après que la Somalie ait atteint avec succès le point de décision et obtenu un allègement de la dette de la part de nombre de ses principaux créanciers internationaux. Alors que nous progressons vers l'annulation de la dette grâce à nos réformes économiques efficaces, nous restons conscients que l'avenir économique de la Somalie et la prospérité de son peuple sont étroitement liés à ceux du reste du monde. À cet égard, l'avenir que nous voulons en Somalie est un avenir qui favorise des partenariats plus étroits dans l'intérêt du commerce international, qui renforce les investissements étrangers directs dans les secteurs de production clés qui peuvent servir à nourrir le monde, et qui développe le capital humain pour ouvrir de nouvelles perspectives à tout le monde. L'Organisation des Nations Unies dont nous avons besoin est une instance multilatérale mondiale ouverte à tous non seulement pour propulser les idées de changement et les aspirations au changement, mais aussi pour les concrétiser. La COVID-19 a mis tous nos pays à rude épreuve sur le plan économique, et si nous voulons un jour atteindre les objectifs de développement durable, le monde doit se relever en mieux, pour tous, et ensemble.

Excellences, Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Les crises mondiales telles que la pandémie de COVID-19 sont à la fois une occasion de renouveau et un défi à relever. Nous avons vu les conséquences sanitaires et économiques dévastatrices du virus et nous en ressentons toujours tous les douloureux résultats. Aucun pays, aussi bien doté en ressources soit-il, n'est à l'abri. Pourtant, malgré nos souffrances et nos douleurs communes, je crains que la COVID-19 ait approfondi et continuera d'approfondir le fossé qui existait déjà entre les pays développés, en développement et fragiles qui composent la famille des Nations Unies. C'est une chose qu'il faut éviter à tout prix, car le règlement des grands problèmes mondiaux actuels, notamment l'insécurité, les changements climatiques, la pauvreté et les inégalités croissantes, qui sont à l'origine de nombreuses divisions et du mécontentement à travers le monde, dépend d'une coopération efficace et de mesures multilatérales qui permettent de réaliser les objectifs de développement durable.

La Somalie œuvre, par l'intermédiaire de l'ONU et avec elle, à la création d'un avenir meilleur pour la Somalie et pour le monde. Nous montrons l'exemple en apportant le développement à notre peuple et nous collaborons avec nos précieux partenaires internationaux pour reconstruire une Somalie démocratique, sans exclusive et économiquement prospère. Malgré les difficultés liées à la COVID-19, nous travaillons toujours d'arrache-pied pour organiser des élections nationales ouvertes à tous, qui permettront au peuple somalien de décider de son avenir. Nous sommes fermement déterminés à promouvoir et à insuffler une forte tradition de démocratie et de gouvernance responsable qui place le peuple somalien au premier plan.

Par ailleurs, nous sommes en train de vaincre la menace du terrorisme mondial grâce aux efforts que déploient nos courageuses forces armées en collaboration avec l'AMISOM et d'autres partenaires internationaux afin de faire de ce monde un endroit plus sûr. Je suis convaincu que grâce aux efforts de notre gouvernement et à l'appui constant de nos importants partenaires internationaux, la Somalie non seulement viendra à bout de la COVID-19, mais apportera également une contribution positive aux efforts multilatéraux qui s'imposent pour faire de ce monde un endroit meilleur, plus résistant et où tous sont égaux.

Il est fondamental que nous réalisons pleinement les objectifs de développement durable pour chaque citoyen de ce monde. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser qui que ce soit de côté. Cela signifie que l'ONU devra elle aussi s'améliorer encore, innover plus rapidement et mieux répondre aux besoins des nations les plus fragiles et des communautés les plus vulnérables. Pour ce faire, l'ONU doit appuyer le développement national et personnel, en apportant son aide et en renforçant les cadres institutionnels nationaux, le transfert systématique de connaissances et l'investissement dans le capital humain. Il s'agit là de véritables investissements à long terme qui contribueront réellement à la réduction de la pauvreté et à la création de perspectives pour tous.

Pour terminer, l'ONU et la famille des nations qui la composent doivent travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat renouvelé pour faire face à la COVID-19. Nous devons également poursuivre notre coopération constructive pour créer l'avenir inclusif et prospère que nous voulons, avec l'ONU dont nous avons besoin et par son intermédiaire. À cet égard, en Somalie, nous réaffirmons notre attachement au multilatéralisme pour surmonter tous les obstacles mondiaux communs et pour tirer parti de toutes les possibilités qui s'offrent en vue de créer un monde meilleur, plus sûr et égalitaire.

République centrafricaine (voir aussi A/75/PV.9, annexe XIII)**Allocution de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine**

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;

Distingués délégués ;

Mesdames et Messieurs,

Même de manière virtuelle, c'est avec un honneur renouvelé que je prends la parole devant notre auguste assemblée, au nom de la République Centrafricaine, à l'occasion de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je voudrais vous adresser, Monsieur le Président Volkan Bozkir, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Votre élection est le symbole d'un honneur et d'un hommage mérité, rendu à l'ensemble des continents et singulièrement à la République de Turquie, votre pays.

Votre parfaite connaissance de la scène internationale ainsi que vos grandes qualités personnelles sont, nous en sommes convaincus, un atout et un gage du succès de nos travaux.

Je tiens également à saluer l'excellente qualité du travail abattu et les résultats obtenus par le professeur Tijjani Muhammad-Bande au cours de la soixante-quatorzième session écoulée. Qu'il reçoive ici tous nos témoignages de reconnaissance et de satisfaction.

Monsieur le Président,

Du haut de cette tribune, je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement centrafricains, toute notre gratitude pour la bienveillante attention dont bénéficie mon pays, la République centrafricaine de la part de la communauté internationale, malgré vos multiples engagements et sollicitations.

Qu'il me soit permis de réitérer toute notre gratitude et notre confiance à l'endroit de Monsieur António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, pour son engagement soutenu en faveur de la paix et du développement dans le monde, et surtout pour les appuis constants et multiformes en faveur de la République centrafricaine.

Monsieur le Président,

Cette soixante-quinzième session se tient dans un contexte particulier, où l'humanité tout entière fait face à cette fâcheuse pandémie du COVID-19, qui a occasionné à travers le monde plusieurs pertes en vies humaines.

Nous nous inclinons devant la mémoire de tous ceux qui ont succombé à travers le monde à cette pandémie que l'humanité se doit de combattre au quotidien et collectivement.

Depuis la survenance de cette crise sanitaire, la République centrafricaine à l'instar des autres pays du monde, n'est pas épargnée et l'évaluation réalisée sur l'impact socio-économique résultant du COVID-19, indique que la croissance économique de mon pays devrait baisser de 0.8 ou – 1,20 %.

Ainsi, j'exhorte l'ensemble de la communauté internationale à s'investir davantage dans la recherche des mesures et solutions communes afin d'éradiquer cette crise sanitaire.

Monsieur le Président,

Face aux nombreux défis auxquels l'humanité est confrontée, sécuritaire, environnemental, climatologique, la mobilité humaine, les droits de l'homme, le terrorisme, la dénucléarisation, le démantèlement des armes de destruction massive et la pandémie de COVID-19, le choix du thème de cette année, à savoir « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », nous réaffirme que le multilatéralisme a toujours été et reste l'instrument pour lutter efficacement contre certains fléaux et un moyen pour minimiser certains antagonismes au niveau international.

À l'occasion de ce soixante-quinzième anniversaire, il est essentiel de garder à l'esprit, les buts et principes qui gouvernent notre grande organisation à travers nos engagements contenus dans la Charte des Nations Unies pour : prévenir et écarter les menaces à la paix ; développer entre les nations les relations amicales ; lutter contre les inégalités et toutes les formes de discriminations ; protéger les droits humains.

Cette session est également l'occasion de nourrir la réflexion sur la manière dont notre organisation commune pourra faire face aux nouveaux défis qui affectent le monde et nos sociétés.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons, en dépit de nos divergences, prôner la coopération internationale et le dialogue, en conjuguant nos efforts pour un avenir meilleur à notre humanité.

L'Organisation des Nations Unies reste et demeure pour nous, le cadre par excellence du multilatéralisme.

Monsieur le Président,

Aucune œuvre humaine n'est parfaite et pour ce faire, il est souhaitable de prendre en compte les faiblesses relevées au cours des 75 années d'existence et d'y trouver des solutions efficaces et durables.

À ce titre, la République centrafricaine voudrait joindre sa voix à celles de certains États et de l'Union africaine pour solliciter la réforme du Conseil de sécurité.

Il s'agit de transcender également les intérêts particuliers pour privilégier les intérêts communs tout en évitant des confrontations, dans une stratégie commune pour notre monde qui fait face à des mutations et bouleversements sans précédents.

Il s'agit également de la représentation de l'Afrique dans les organes de notre organisation commune et plus particulièrement au sein du Conseil de sécurité qui est l'organe central de prise de décision.

À travers le multilatéralisme, nous pouvons assurer un avenir plus sûr et plus stable à notre humanité, qui n'aspire qu'à la paix, à la justice pour tous et au développement durable.

Monsieur le Président,

Saisissant cette opportunité qui m'est offerte, je voudrais également partager avec vous la situation de mon pays ; grâce aux efforts conjugués de la communauté internationale et sous l'égide de l'Union africaine, un accord politique pour la paix et la réconciliation a été signé entre le Gouvernement centrafricain et les 14 groupes armés le 6 février 2019.

Depuis la signature de cet accord, le Gouvernement centrafricain, les garants et facilitateurs de l'Accord, n'ont ménagé aucun effort pour la mise en œuvre et le respect des engagements qui y sont contenus.

Par ailleurs, le Gouvernement, dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité a réalisé beaucoup d'avancées, lesquelles faciliteront le redéploiement progressif des forces de défense et de sécurité, ainsi que la poursuite du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et réadaptation (DDRR) déjà amorcé en prélude aux prochaines échéances électorales prévues pour la période 2020-2021.

En dépit de la bonne volonté du Gouvernement de respecter les engagements contenus dans l'Accord politique, des violations massives du droit international humanitaire et des droits de l'homme continuent d'être perpétrées sur les populations civiles par certains groupes armés signataires dudit Accord qui continuent par ailleurs à se réarmer par des voies illicites, mettant ainsi à mal le processus de paix et de réconciliation nationale, gage d'une cohésion sociale.

Monsieur le Président,

Nonobstant les avancées considérables enregistrées dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine, beaucoup de défis restent à relever parmi lesquels : l'engagement réel des groupes armés à s'engager dans le DDRR et les unités spéciales mixtes de sécurité ; l'appui durable de la communauté internationale dans la mise en œuvre de l' Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) ; la conduite des opérations et les moyens pour l'engagement opérationnel ; la mobilisation des ressources nationales et auprès des partenaires au développement.

Monsieur le Président,

Afin de respecter le délai constitutionnel, l'Autorité nationale des élections s'active malgré la pandémie de COVID-19 pour que les élections se tiennent conformément au chronogramme établi.

À ce jour, les opérations de recensement et de démembrement se poursuivent à l'extérieur du pays et seront immédiatement suivies de la publication des listes électorales, condition de la convocation du corps électoral pour le premier tour des scrutins.

Le Gouvernement travaille en étroite collaboration avec la structure organisationnelle du Projet d'appui au processus électoral en République centrafricaine (PAPEC 2019-2022) qui est construite autour des mécanismes essentiels de coordination.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement avec le soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine continue des réaliser des progrès dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national : redéploiement des forces de défense et de sécurité et des services de l'État, sans oublier le rétablissement des services sociaux de base.

Aujourd'hui, l'armée centrafricaine tend à retrouver ses capacités opérationnelles et je puis vous assurer de ma détermination à créer les conditions de la reconstruction de la République centrafricaine afin de redonner aux Centrafricains la confiance et la joie de vivre.

À cet effet, je réitère l'appel du peuple centrafricain à l'endroit du Conseil de sécurité pour la levée totale de l'embargo sur les armes dont le poids limite notre armée nationale dans son rôle d'armée républicaine, pour asseoir véritablement l'autorité de l'État et garantir l'intégrité du territoire national.

Monsieur le Président,

Avant de terminer mes propos, je voudrais rappeler que mon pays continue de déployer des efforts dans la mise en œuvre du Plan de relèvement et de consolidation de la paix dont l'évaluation est faite de manière régulière avec nos partenaires.

Certes, des progrès tangibles ont été enregistrés, mais beaucoup reste à faire. Pour cela, nous nous engageons à préserver et consolider les acquis, améliorer nos faiblesses et poursuivre les progrès dans la recherche de la paix et du relèvement économique.

La tâche reste immense, et comme le dit si bien un adage, « l'oiseau ne peut prendre son envol que lorsqu'il est soutenu par l'air ».

Je fonde donc l'espoir que la communauté internationale restera mobilisée dans cet élan de solidarité internationale aux côtés du peuple et du Gouvernement centrafricains afin d'atteindre le relèvement de mon pays.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Vive le multilatéralisme !

Vive la coopération et la solidarité internationale !

Je vous remercie.

Djibouti (voir A/75/PV.9, annexe XIV)

Allocution de M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Louange à Dieu, que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'emblée, Monsieur le Président, de vous féliciter très chaleureusement pour votre élection à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Cette session historique placée sous le triple signe de la commémoration du soixante quinzième anniversaire de l'ONU, du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing ainsi que de la décennie de l'action 2020-2030 pour la réalisation des Objectifs de développement durable, que vous avez l'insigne honneur de présider revêt une profonde signification pour les États Membres.

Je puis vous assurer du plein appui et de la coopération de mon pays.

Je souhaite également adresser nos sincères félicitations à votre prédécesseur le professeur Tijjani Muhammad-Bande et son équipe pour les efforts déterminants déployés en vue d'assurer la continuité des activités de l'Assemblée générale dès le début de la crise mondiale sanitaire.

Nous réitérons notre profonde gratitude au Secrétaire général pour la présentation de son rapport annuel contenant une analyse pertinente des enjeux globaux actuels et des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés. S'il ne contient pas de recette miracle, les solutions qu'il préconise constituent un antidote sûr contre le pessimisme et la tentation du désespoir.

L'année dernière, déjà dans notre analyse de l'état du monde, nous exprimions nos préoccupations quant à certaines tendances lourdes qui se dessinaient. Parmi celles-ci, nous citons la pauvreté, l'inégalité, le changement climatique, la faiblesse du volume d'investissement, la lenteur de la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable, la persistance des conflits et la montée du terrorisme.

Nous avons également souligné l'impact négatif que les bouleversements géopolitiques en cours, la montée des tensions dues à la guerre commerciale et les prévisions de baisse de la croissance économique pourraient avoir sur le combat contre la pauvreté et la promotion de la coopération internationale.

Mais l'année 2020 ne ressemble en rien aux années précédentes ! Elle demeurera à jamais gravée dans les annales de l'histoire comme l'année au cours de laquelle

le monde aura subi des secousses d'une violence inouïe. L'éruption de la pandémie du COVID-19 a constitué un événement majeur dont l'impact sanitaire, politique, économique et humanitaire aura été considérable.

Les bouleversements majeurs qu'elle a entraînés ont eu de lourdes conséquences économiques et affecté tous les secteurs de l'économie, en particulier le tourisme et le secteur de l'économie informelle, qui emploie une part importante de la population dans les pays à faible revenu. Les mesures de confinement que les États ont dû adopter pour éviter la propagation du virus ont conduit à la perte massive d'emplois et ont généré de réels problèmes de liquidité. Le COVID-19, selon la Banque mondiale, plongerait l'Afrique dans sa première récession depuis plus de 25 ans.

Les projections sur le creusement des déficits publics au sein de nos pays sont préoccupantes. D'où l'importance d'une réponse appropriée des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux en faveur des pays en voie de développement qui, certes, fournissent des efforts considérables pour faire face à la crise mais qui, de toute évidence, ne pourront parvenir seuls à en contenir les effets dévastateurs.

La pandémie du COVID-19 a affecté d'une manière disproportionnée les femmes, les enfants, les personnes âgées, les migrants et les réfugiés. Nous devons veiller à ce que dans notre riposte une attention particulière soit consacrée à ces catégories de la population.

Qu'il me soit permis ici de souligner à nouveau l'importance critique d'accélérer nos efforts en vue de réaliser l'objectif 5 des ODD qui est de parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, socle transversal à la réalisation du programme du développement durable d'ici 2030.

Monsieur le Président,

Nous avons, à Djibouti, pris très vite la mesure de la gravité de la crise et avons mis en place des mesures sanitaires urgentes afin de contenir la propagation du virus. Grâce à une politique de contrôle des frontières, de confinement, de politiques de tests massifs et de traitement de personnes infectées, le bilan que nous dressons aujourd'hui est largement satisfaisant.

Nous voudrions ici saluer l'ensemble du personnel de santé dont le professionnalisme et le dévouement auront été exemplaires. Ce succès, nous le devons également à la coopération de la population djiboutienne dont la discipline et la motivation dans le combat contre le COVID-19 est pour nous une source d'inspiration.

Nous saluons également la résilience face à la prolifération de fausses informations qualifiées « d'infodémies » par l'OMS. Ce n'est qu'à travers l'instauration de rapports de confiance, de dialogue véritable et permanent avec les citoyens que l'on peut venir à bout de cette épidémie.

En dépit des succès obtenus, notre action se caractérise par le rejet de la complaisance et l'exhortation à une vigilance de tous les instants.

S'agissant de l'impact de la crise du COVID-19 sur l'économie et l'emploi, même s'il est difficile de mesurer les effets à moyen et long terme, en particulier sur le trafic maritime, Djibouti, à l'instar des autres pays africains, a été frappée de plein fouet par cette crise sanitaire. Nous avons, en réponse, entrepris des mesures d'urgence visant à soutenir l'économie et l'emploi et créé un fonds spécial pour la solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus. Ces mesures ont eu pour effet de contenir les effets de

la crise et nous avons pu également compter sur le soutien précieux des institutions financières internationales telle que la Banque mondiale, le FMI, la BAD et l'appui des pays amis.

Il va sans dire qu'en raison de sa vulnérabilité aux chocs exogènes, les perturbations durables de la chaîne d'approvisionnement global, la baisse des flux d'investissements directs étrangers, les effets perturbateurs du changement climatique et le flux continu de réfugiés fuyant l'instabilité et les conflits, Djibouti espère compter davantage sur la solidarité de ses partenaires et amis.

Monsieur le Président,

En dépit du lien étroit établi par les scientifiques entre le changement climatique et la pandémie du COVID-19, et l'explosion possible de zoonoses, les efforts dans la mise en œuvre des Accords de Paris n'ont pas enregistré les progrès escomptés. Devant la gravité de la crise sanitaire et l'attention médiatique exclusive accordée au COVID-19, le changement climatique a été relégué au rang de priorité secondaire.

Mais qu'on ne s'y trompe pas ! il nous faut rester vigilants ! De l'attention que l'on portera au combat contre le changement climatique et de ressources qu'on déploiera dans ce domaine dépendra notre succès dans les efforts de prévention de pandémies futures !

Monsieur le Président,

L'onde de choc provoquée par la pandémie pourrait avoir également un impact délétère sur la lutte contre le terrorisme et la gestion de conflits dans de nombreux théâtres. Certains groupes terroristes y ont vu une opportunité pour se réorganiser et profiter du vide sécuritaire créé par la lutte contre le COVID-19. Les opérations de maintien de la paix en dépit de difficultés initiales ont heureusement pu s'adapter et se réorganiser afin de poursuivre le mandat vital qui leur ait confié.

L'appel au cessez-le feu lancé par le Secrétaire Général a été largement entendu et nous soutenons l'exhortation qu'il a lancée à la communauté internationale à « redoubler d'efforts afin qu'il devienne une réalité d'ici à la fin de l'année ».

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons des progrès économiques et politiques enregistrés en Somalie en dépit du triple choc du COVID-19, l'invasion des criquets et des inondations dévastatrices. Les résultats des consultations initiées à Dhusamareb, l'accord sur un modèle électoral et l'élection d'un nouveau Premier Ministre sont autant de motifs de croire et d'espérer que la Somalie soit engagée sur une trajectoire positive et irréversible vers une paix et stabilité durables.

Nous appuyons fermement la mission de la Mission de l'Union africaine en Somalie dont l'objectif vise à dégrader la menace que posent les Chabab. Nous appelons la communauté internationale à continuer de fournir le soutien matériel logistique et financier adéquat.

Nous suivons avec attention la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud qui a permis l'instauration d'un gouvernement provisoire d'union nationale au Soudan du Sud. Nous formons le vœu que les groupes armés non signataires de l'Accord se rallieront dans les meilleurs délais aux efforts de paix conduits par la région et soutenus par la communauté internationale. Le peuple du Soudan du Sud est las de la guerre ! Il a consenti d'énormes sacrifices ! Il mérite la paix !

Djibouti réitère son soutien aux efforts visant à réaliser une paix durable au Yémen en conformité avec la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité, l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et les décisions de la Conférence de dialogue national. Nous appelons en outre les parties prenantes à travailler de bonne foi afin de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Riyad et réaffirmons notre attachement à l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous demeurons extrêmement préoccupés par le risque environnemental majeur et la menace de marée noire que pose le pétrolier *FSO SAFER*. Nous exhortons les rebelles houthistes à coopérer de toute urgence avec les experts de l'ONU, afin qu'ils puissent mener les inspections adéquates et les travaux urgents nécessaires, afin d'endiguer la menace.

Monsieur le Président,

Nous avons célébré virtuellement le 21 septembre dernier la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et avons saisi l'opportunité pour réaffirmer la place centrale que doit occuper notre organisation dans les efforts collectifs visant à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

La lutte contre la pandémie de COVID-19 nous dicte l'impérieux devoir de collaborer et de travailler ensemble car il est maintenant avéré que si un de nous est en danger, nous sommes tous en danger ! Ce n'est pas une formule creuse ou une généralisation superficielle.

Les coûts en vies humaines et en pertes économiques sont une démonstration concrète du danger de l'inaction.

Afin de sauver des vies, de protéger les plus vulnérables et de reconstruire sur des bases plus solides, il nous faut agir d'urgence et cet engagement doit s'inscrire dans la durée. Oui, les temps peuvent paraître sombres ! Mais c'est « là où le danger croît », comme dirait le poète allemand Höderlin, « que croît également ce qui sauve ! ».

Vive la solidarité internationale ! vive la coopération internationale ! et vivent les Nations Unies !

Je vous remercie de votre attention.

Burundi (voir aussi A/75/PV.9, annexe XV)

Allocution de M. Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

Excellence Monsieur Volcan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Majestés,

M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies,

Chers collègues, Distingués délégués, Mesdames, Messieurs, Tout protocole observé,

Dès l'entame de mon propos, je voudrais avant tout rendre grâce à Dieu Tout-Puissant, qui nous a permis de nous retrouver ensemble pour débattre des sujets qui nous tiennent à cœur au nom de l'humanité.

Nous aurions bien évidemment souhaité que ce débat qui coïncide avec le soixante-quinzième anniversaire de la création de notre organisation se déroule dans la salle de l'Assemblée générale comme il est de coutume, mais hélas, la pandémie de COVID-19 qui a frappé de plein fouet toutes les nations du monde nous impose de nous réunir virtuellement.

Nous formulons l'espoir que les prochaines sessions se tiendront dans de très bonnes conditions après avoir vaincu cette crise sanitaire qui n'épargne personne.

Permettez-moi ensuite d'exprimer mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Volcan Bozkir, de la République de Turquie, pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ses grandes qualités et ses talents sont assurément un gage de succès des travaux de cette session. En effet, le thème central de cette assemblée générale a été bien pensé. « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Vous pouvez tout naturellement compter sur l'entière coopération du Burundi dans l'accomplissement de votre noble et exaltante mission.

Par la même occasion, je voudrais rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, non seulement pour ses qualités professionnelles et personnelles admirables, mais aussi pour la manière exceptionnellement professionnelle avec laquelle il a présidé la soixante-quatorzième session que nous venons de clôturer avec succès dans un contexte particulièrement difficile marqué par la crise de la COVID-19.

Je saisis cette occasion pour présenter, au nom du peuple burundais, mes condoléances les plus attristées et ma solidarité aux nations qui ont perdu leurs citoyens suite à la pandémie de COVID-19. Cette pandémie qui frappe sans discrimination a mis en relief l'importance du multilatéralisme, de la solidarité et de la coopération internationales dans la gestion des crises et des paradoxes mondiaux.

Qu'il me soit en outre permis de saluer le travail remarquable du Secrétaire général, M. António Guterres, ainsi que son action courageuse en cours visant à réformer notre organisation commune afin d'accroître son efficacité et sa crédibilité et faire d'elle une organisation proche des citoyens du monde, sans discrimination aucune. Le Burundi lui renouvelle son plein soutien et son entière coopération à cet égard.

Monsieur le Président, sur le plan de la politique intérieure, le Burundi est très avancé dans son processus de consolidation de la paix et de la démocratie malgré les défis auxquels mon pays est confronté.

En effet, le Burundi a organisé des élections générales entre mai et août 2020. Toutes ces élections ont été justes, libres, démocratiques, transparentes, apaisées et entièrement financées par des moyens propres du contribuable burundais.

Le financement complet du processus électoral par des ressources nationales témoigne de la volonté du peuple burundais de s'approprier définitivement le système de gouvernance politique, administrative et économique de notre pays sans interférence extérieure.

Ainsi, maintenant que toutes les bases d'une démocratie renforcée sont là, il ne reste qu'à s'atteler aux travaux de développement, cheville ouvrière de la lutte contre la pauvreté.

Nous sommes conscients que ce combat exige la sagesse, la bravoure, le courage, la persévérance et un sens élevé du patriotisme et d'amour du travail. Ensemble, dans l'unité nous y parviendrons.

En ce qui concerne l'état sécuritaire, il me plaît de vous informer que la situation au Burundi est stable, calme et entièrement maîtrisée sur toute l'étendue du territoire.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous nous félicitons du retour massif et volontaire des réfugiés burundais qui avaient fui le pays suite aux péripéties qui ont endeuillé le Burundi dans son histoire.

En plus des plusieurs milliers de Burundais qui rentrent d'eux-mêmes sans l'assistance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, depuis le 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 août 2020, 92 285 réfugiés ont été rapatriés volontairement au Burundi en provenance de la Tanzanie, mais aussi du Kenya, du Rwanda, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda.

Ce mouvement de retour volontaire massif est une manifestation évidente du retour de la paix, de la tranquillité, de la confiance et de la stabilité dans le pays.

Au niveau diplomatique, nous ambitionnons de bâtir des relations d'amitiés et de coopération fondées sur le principe du respect mutuel et de l'égalité souveraine des États. La tendance de certains États qui utilisent des moyens à la fois subtils et illégaux pour réguler la géopolitique dans les pays du Sud et se substituer à la communauté internationale pour opprimer d'autres pays en leur imposant des mesures coercitives unilatérales en violation des principes de la Charte des Nations Unies doit cesser. Le Burundi est partisan d'un multilatéralisme où tous les pays, quels que soient leur taille et niveau de développement, ont un rôle à jouer pour faire face aux multiples défis communs à l'humanité.

C'est à ce titre que le Burundi reste ouvert aux pays et aux organisations internationales qui souhaitent davantage tisser des relations de coopération mutuellement avantageuses et respectueuses.

Ainsi donc, nous rejetons fermement l'agression politico-diplomatique injustifiée contre le Burundi et son peuple par des gouvernements étrangers dont certains se sont illustrés dans la tentative de changement de régime en 2015 par des voies anticonstitutionnelles. La diplomatie des muscles doit céder la place à la coopération mutuellement bénéfique et respectueuse.

Même si la nature des relations entre l'Afrique et les pays au passé colonial devrait être repensée afin de transformer l'histoire douloureuse de la colonisation en opportunités à travers une coopération mutuellement avantageuse, nous ne pouvons pas perdre à l'esprit que les conquêtes pour asservir l'Afrique et les fortes résistances des peuples d'Afrique pour se défendre contre l'invasion ou pour se libérer du joug colonial ont fauché des millions de vies humaines, en Afrique, et laissé des blessures et des plaies qui peinent à se cicatriser.

En ce qui concerne la présence du Burundi à l'agenda du Conseil de sécurité, nous n'avons jamais cessé de le dire : le Burundi se trouve arbitrairement sur l'agenda du Conseil de sécurité pour des raisons politiques et des intérêts égoïstes de certaines puissances, qui n'ont rien à voir avec le bien-être du peuple burundais, qui ne constitue en aucune manière une menace à la paix et la sécurité internationales.

Au contraire, cela constitue un facteur de déstabilisation de notre pays au lieu de favoriser la paix et la tranquillité.

Nous réitérons donc notre appel légitime au retrait immédiat du Burundi de l'agenda du Conseil de sécurité, et d'utiliser ce temps précieux pour traiter du développement socioéconomique et pour accompagner les efforts nationaux dans la mise en œuvre du plan national de développement du Burundi 2018-2027 et des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

À propos de la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable 2030, outre l'intégration et l'alignement des ODD au Plan National de Développement 2018-2027, le Gouvernement de la République du Burundi a mis en exergue quelques priorités qui nécessitent une attention particulière dans l'immédiat. Il s'agit de la lutte contre la pauvreté, la promotion de la bonne gouvernance, la santé publique, l'agriculture et l'élevage, la protection de l'environnement, de développement du capital humain, la lutte contre le chômage des jeunes et la gratuité des soins de santé des retraités.

Dans le domaine de la bonne gouvernance, le Gouvernement applique la politique de tolérance zéro contre la corruption, l'injustice sociale, le détournement et la dilapidation des biens de l'État ainsi que la gestion optimale du personnel au service de l'État.

Le Burundi, à l'instar d'autres pays engagés dans le développement durable, a pris toutes les dispositions de produire régulièrement un rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD et du PND.

Pour partager le chemin déjà parcouru dans la mise en œuvre des ODD, les succès, les défis actuels et émergents, les leçons apprises, le Burundi s'est soumis à l'exercice des examens nationaux volontaires de 2020. Nous restons convaincus que pour que les ODD que nous avons tous adoptés en 2015 deviennent une réalité, il nous faut impérativement plus d'engagement, plus d'ambition, plus d'action et par-dessus tout plus de moyens.

Monsieur le Président, s'agissant des enjeux globaux, la présente session constitue une excellente occasion pour les États Membres de nourrir la réflexion sur la manière dont notre Organisation commune doit faire face aux nouveaux défis

émergeants. Le monde que nous vivons aujourd'hui a plus que jamais besoin d'une approche consensuelle pour faire face à des défis majeurs comme le changement climatique, le terrorisme, la gestion pacifique des conflits, la réforme du Conseil de sécurité, la question des migrations ainsi que la gestion des crises sanitaires.

S'agissant du climat, il convient de rappeler que la planète sur laquelle nous vivons et vivront les générations à venir est confrontée à une crise climatique qui s'aggrave de jour en jour avec la montée en flèche des climato-septiques. La crise climatique menace des décennies de progrès et compromet tous les projets entrepris pour construire un développement inclusif et durable. Et entre-temps, l'horloge continue de tourner sans possibilité de nous attendre.

C'est en effet pour contribuer à la régénération de la nature et l'amélioration des conditions environnementales, sociales et économiques du pays que le Gouvernement de la République du Burundi a lancé, en novembre 2017, le projet EWE BURUNDI URAMBAYE, un projet qui vise la réduction d'une manière très sensible des effets de la déforestation.

Pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme, tout en condamnant énergiquement le terrorisme sous toutes ses formes, mon pays le Burundi estime que le terrorisme ne saurait ni ne devrait être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou une origine ethnique donnée. Il s'agit d'une menace sans frontières qui nécessite une solution globale en s'attaquant, sans faux-fuyant, aux causes profondes de ce mal du siècle.

Conscient de l'ampleur du terrorisme aujourd'hui, mon pays, le Burundi, poursuivra sa contribution substantielle à la lutte contre le terrorisme en Somalie, où mon pays a déployé plus de cinq mille hommes, et aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies comme en Centrafrique, où le Burundi dispose d'un bataillon militaire qui fait un excellent travail.

Au sujet du processus de l'intégration régionale, nous saluons l'initiative de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), une initiative louable qui permettra une libre circulation des biens et des personnes sur le continent. Il n'y a aucun doute que la zone de libre échange continentale africaine représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique.

Au sujet de la réforme du Conseil de sécurité, sujet qui fait l'objet de négociations depuis plus d'un quart de siècle, mon pays le Burundi reste très attaché à la position africaine commune contenue dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte qui vise à corriger l'injustice notoire contre l'Afrique, seul continent qui n'est pas représenté au Conseil de sécurité dans la catégorie des membres permanents et sous représenté au niveau de membres non permanents.

S'agissant de la pandémie de COVID-19, celle-ci a provoqué une crise mondiale sans précédent, une crise qui a littéralement fauché des centaines de milliers de vies et touché des millions de personnes et qui risque d'éroder devant nos yeux, tous les progrès déjà enregistrés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Afrique.

La pandémie a fait apparaître les fragilités du monde actuel et mis en lumière les déficits béants dans les efforts de développement nationaux et mondiaux, tels que des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalités, des changements climatiques galopants et une discrimination persistante à l'égard des personnes âgées, des communautés pauvres, des femmes, des filles, qui sont autant de facteurs d'érosion de la cohésion sociale. Tous ces défis ne peuvent être relevés qu'à travers la solidarité internationale, la coopération et la promotion du multilatéralisme basé sur la règle du droit international.

Monsieur le Président, en concluant, mon pays, le Burundi, n'a jamais cessé de croire en la solidarité internationale, au multilatéralisme et au rejet de la diplomatie des muscles. À travers cette aubaine, mon pays, le Burundi, réaffirme son engagement à prendre sa part, toute sa part, dans la construction d'un ordre mondial basé sur la règle de droit, un monde pacifique, équitable et prospère et respectueux des principes de la Charte des Nations Unies.

Je vous remercie pour votre aimable attention, que Dieu vous bénisse !

Sierra Leone (voir aussi A/75/PV.9, annexe XVI)

Allocution de M. Mohamed Juldeh Jalloh, Vice-Président de la République de Sierra Leone

Prononcée le jeudi 24 septembre 2020 à la 9^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre accession à la responsabilité qui consiste à diriger les travaux de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale et vous assure du plein appui de la Sierra Leone pendant votre mandat.

Je félicite S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, pour l'efficacité et l'efficience avec lesquelles il a dirigé la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies – une période qui a été extrêmement compliquée.

Je félicite le Secrétaire général António Guterres pour sa direction avisée des travaux de l'Organisation et son profond engagement. Je salue en particulier son appel à un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie actuelle, la mise en place du fonds COVID-19, son plaidoyer en faveur de la nécessité urgente de lutter contre les changements climatiques et ses efforts pour mettre en œuvre des objectifs de développement durable.

D'emblée, permettez-moi également, au nom du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, d'exprimer mes sincères et profondes condoléances à tous les États Membres de l'ONU des Nations Unies pour les pertes en vies humaines dues à la pandémie de COVID-19. Nous saluons l'abnégation de tous les intervenants de première ligne face à cette urgence mondiale.

Je salue également l'adoption, par l'Assemblée et le Conseil de sécurité, de diverses résolutions axées sur la COVID-19 ainsi que les initiatives du Secrétaire général António Guterres visant à promouvoir la solidarité et la coopération mondiales pour lutter contre la COVID-19 et remédier à ses effets sur la vie et les moyens de subsistance des personnes, aujourd'hui et à long terme.

La Sierra Leone soutient donc l'appel à la solidarité et à la coopération mondiales pour la prévention, la maîtrise et le traitement de la pandémie de COVID-19, ainsi que tous les programmes de relèvement y associés.

À cet effet, je voudrais encourager le Secrétaire général à travailler avec l'Assemblée et toutes les autres parties prenantes pour accélérer la mise en œuvre de toutes les résolutions relatives à la COVID-19. Je voudrais également encourager les membres de cette auguste Assemblée à partager les informations pertinentes, les connaissances scientifiques et les meilleures pratiques concernant la maladie, ainsi qu'à améliorer l'accès équitable et juste aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical pour toutes les nations.

Monsieur le Président,

Compte tenu de la pandémie sanitaire mondiale, le thème de cette session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », est donc approprié, pertinent et très opportun.

En tant que communauté mondiale, ce n'est que par notre attachement collectif au multilatéralisme que nous pourrions lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19 et relever vraiment les défis universels actuels que sont la pauvreté, la faim, les maladies, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la cybersécurité et la criminalité transnationale organisée.

Monsieur le Président,

À l'heure où les sentiments isolationnistes, les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques s'intensifient, le système multilatéral fondé sur des règles est mis à rude épreuve. La Charte des Nations unies reste le fondement de ce système multilatéral, de la coopération internationale et de la paix et de la sécurité mondiales. Elle constitue le cadre du maintien de la paix et de la sécurité, de la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine, de la promotion du développement durable et de la coopération internationale pour relever les défis anciens et nouveaux.

Dans cette optique, la Sierra Leone réaffirme son ferme engagement en faveur du multilatéralisme tel qu'il est inscrit dans la Charte des Nations Unies.

Nous sommes, à cet égard, déterminés à promouvoir la coopération internationale pour régler les problèmes actuels et nouveaux auxquels notre monde est confronté, et notamment à encourager notre engagement collectif dans la prévention des conflits ainsi que dans la promotion d'un règlement pacifique durable des conflits et des différends.

Nous devons continuer à faire fond sur les progrès réalisés dans le cadre de nos efforts de diplomatie préventive, continuer à renforcer la collaboration et utiliser les expériences qui ont aidé l'ONU à instaurer une paix et une sécurité internationales relatives au cours des 75 dernières années.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 continue de perturber et de détruire des vies et des moyens de subsistance et pose également des risques importants pour la paix et la sécurité internationales. C'est particulièrement vrai dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit, dans ceux qui connaissent des crises humanitaires et ceux dont l'économie est faible ou fragile, où la consolidation de la paix et l'édification de l'État une fois la guerre terminée risquent d'être remises en cause ou inversées.

Cela m'amène à la crise politique actuelle au Mali et aux insurrections connexes au Sahel qui sont très préoccupantes et auxquelles nous devrions répondre d'urgence en soutenant sans ambiguïté les efforts en cours entrepris par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Monsieur le Président,

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD), du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques incarne notre aspiration multilatérale collective et notre espoir d'un monde plus sûr.

Étant donné que la pandémie de COVID-19 fait qu'il est peu probable que nous atteindrons dans les temps les objectifs fixés dans le Programme 2030, il est impératif que nous fassions face à la pandémie de manière coopérative afin de remettre les nations sur les bons rails permettant d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. La réduction de l'activité économique, les pertes de revenus, les contraintes budgétaires et le coût énorme de la gestion de la pandémie nuisent à nos efforts pour parvenir au développement durable, renforcer la résilience et sortir de la fragilité.

La mise en œuvre du Plan national de développement à moyen terme de la Sierra Leone (2019-2023), qui est aligné à la fois sur les ODD et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, se heurte au fait que nous avons des difficultés à générer les recettes intérieures nécessaires pour financer les projets et à une variété d'autres contraintes en matière de capacités et de gestion. Il nous faut également renforcer nos institutions de santé publique et, là où nous reconstruisons, le faire en mieux.

Dans ce contexte, la Sierra Leone soutient pleinement les efforts actuels de l'Organisation et des institutions financières internationales, et continue de demander à ces dernières un allègement d'urgence de la dette et des mécanismes de moratoire.

Compte tenu de l'ampleur et des effets de la COVID-19 et d'autres maladies persistantes, nous avons l'intention d'investir dans notre système de santé et nos systèmes de prestation de services, ainsi que dans un processus de relèvement durable et solide après la pandémie. Nous cherchons donc à obtenir des subventions supplémentaires ainsi qu'un plus grand accès au financement et à l'assistance technique de la part de nos partenaires de développement, de même qu'un soutien budgétaire plus important, afin de disposer de cette marge de manœuvre budgétaire si nécessaire.

Mais au-delà des stratégies temporaires à court terme et à effet rapide qui caractérisent la réponse globale à la pandémie mondiale, l'Afrique a besoin d'un engagement mondial en faveur de l'annulation de la dette des pays les moins avancés qui travaillent dur pour résoudre les problèmes structurels à long terme de leurs économies.

Monsieur le Président,

En Sierra Leone, nous pensons qu'il sera impossible d'accomplir les progrès voulus sur les grands objectifs mondiaux tels que l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et les changements climatiques si nous ne réduisons pas les inégalités, la violence, l'injustice et la corruption. Notre Plan national de développement à moyen terme (2019-2023) donne la priorité au développement du capital humain. Nous travaillons donc à la mise en œuvre de tous les moteurs essentiels du développement durable.

L'autonomisation des femmes et des filles est au cœur du Plan national de développement à moyen terme de mon gouvernement. Nous avons créé un ministère autonome de l'égalité des sexes et de l'enfance, élaboré une politique nationale pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui soutient l'esprit d'entreprise et l'inclusion économique, met en œuvre des politiques de discrimination positive en faveur des femmes et des filles dans tous les secteurs, de l'éducation à l'agriculture, promeut la santé des femmes et œuvre à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, s'attache à durcir les lois relatives aux infractions sexuelles et met en place des guichets uniques pour les victimes de viols ainsi que des tribunaux modèles chargés de juger les infractions sexuelles.

Depuis le lancement dans notre pays du programme phare pour une éducation gratuite et de qualité, nous avons porté les allocations à 21 % du budget, augmenté le taux d'inscription dans tous les établissements d'enseignement du pays malgré la crise et donné la priorité à l'innovation et à la science dans tous les aspects de la

gouvernance et du développement national grâce à la création d'une Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, qui travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'enseignement technique et supérieur.

Nous avons accru les investissements dans des infrastructures ciblées qui généreront une productivité économique et amélioreront le niveau de vie. Nous construisons et refaisons davantage de routes, élargissons l'accès à une énergie neutre en carbone dans des endroits hors réseau et autres, étendons la pénétration des technologies de l'information et de la communication et améliorons l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires.

Nous avons lancé des stratégies d'atténuation et de protection pour prévenir les effets néfastes des changements climatiques, en particulier sur nos populations vulnérables. Nous appelons instamment à plus de coopération internationale et à la mise en œuvre urgente de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Présidente du Groupe g7+ qui rassemble les pays fragiles touchés par un conflit, la Sierra Leone reste engagée à promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives. Parmi les actions locales entreprises par la Sierra Leone pour favoriser ces objectifs, on peut citer l'intensification de la lutte contre la corruption et les préparatifs pour la création d'une Commission permanente sur la paix et la cohésion nationale. Suite à une promesse que j'avais faite à la soixante-quatorzième session de cet auguste organe, nous avons aujourd'hui abrogé une loi vieille de 55 ans qui criminalisait la diffamation séditieuse. Nous travaillons en étroite collaboration avec les journalistes, la société civile, les groupes de femmes et d'autres parties prenantes pour nourrir et renforcer notre démocratie.

Avec le soutien de la Commission de consolidation de la paix, nous avons fait de grands progrès dans le renforcement et la pérennisation de la paix en Sierra Leone au fil des ans. Bien que la Sierra Leone ne sera bientôt plus inscrite officiellement à son ordre du jour, nous poursuivrons nos contacts avec la Commission selon que de besoin.

Monsieur le Président

Lors du Sommet mondial de 2005, nous nous sommes engagés à réformer rapidement le Conseil de sécurité afin de le rendre « plus largement représentatif, plus performant et plus transparent, ce qui accroîtra encore son efficacité, la légitimité de ses décisions et la qualité de leur mise en œuvre »

En tant que Coordinateur du Comité des Dix de l'Union africaine sur la réforme de l'ONU, je dois souligner que les peuples d'Afrique sont plus que jamais convaincus que les réalités géopolitiques actuelles et la pandémie sanitaire mondiale en cours imposent une réforme globale du Conseil de sécurité pour permettre la représentation de l'Afrique dans la catégorie des membres permanents et remédier à sa sous-représentation dans la catégorie des membres non permanents.

Le soutien croissant et général à la Position africaine commune apparaît clairement dans les récentes négociations intergouvernementales, puisque de plus en plus d'États Membres ont repris à leur compte et réaffirmé l'appel à corriger l'injustice historique faite à l'Afrique. Dans cet esprit, nous voudrions encourager l'Assemblée à remédier à cette injustice de longue date en faisant sienne la demande de l'Afrique énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Nous nous réjouissons à la perspective

d'avoir un dialogue constructif qui s'appuiera sur les progrès réalisés dans le passé afin de parvenir à la réforme globale du Conseil de sécurité au cours de cette session.

Monsieur le Président,

La Sierra Leone réaffirme son attachement aux efforts multilatéraux visant à éliminer totalement le colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et soutient le plan d'action décennal qui a été adopté. Si nous voulons rester fidèles aux principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, il est absolument nécessaire de reléguer le chapitre du colonialisme aux annales de l'histoire au cours de la période 2021-2030. Le modèle mondial fondé sur le dialogue, le partenariat, le multilatéralisme et le respect mutuel des aspirations et des opinions de tous les peuples doit prévaloir.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en réitérant l'appel de la Sierra Leone à la mise en place d'infrastructures et de services de santé résilients pour, à la fois, réduire les risques liés à la COVID-19 et protéger la population. Ce n'est que de cette manière que la communauté internationale pourra rétablir la confiance et la stabilité des marchés financiers et créer un environnement propice au commerce et aux affaires mondiales, aux investissements et à la création d'emplois. Nous devons nous remettre sur la voie des progrès dans la réalisation de nos objectifs de développement durable.

Je vous remercie !
